

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : BACHTARZI Rym Mouni

**Thème : l'éco-tourisme comme moteur de la
durabilité cas ville de Guelma**

Sous la direction du : Pr ALKAMA Djamel

Juin 2018

Remerciement

*أحمد الله الذي أنار لي درب العلم و المعرفة، و أعانني على أداء هذا الواجب ووقفني إلى إنجاز هذا العمل ...
اللهم لك الحمد*

*Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné toute cette force et ce courage pour faire
aboutir ce travail*

*Je voudrais tout d'abord adresser ma gratitude à Pr.ALKAMA Djamel, d'avoir accepté
d'encadrer ce travail, je le remercie pour ses conseils judicieux, qui ont contribué à
alimenter ma réflexion.*

*Mes remerciements vont également aux membres du jury, qui ont accepté d'évaluer, discuter
et examiner mon modeste travail, et à toute l'équipe enseignante de département
d'architecture de Guelma et à tous ceux qui ont contribué à leur façon à ce travail.*

*Mes derniers remerciements, et pas les moindres, vont à ma mère et à mon père qui m'ont
tant apporté d'amour, d'encouragement et sans eux je n'aurais pas pu aller au bout de ce
travail, à ma jumelle Chiraz et à mon frère Sabri, à ma chère tante Sonia qui a toujours cru
en moi, à mon grand père, à mes grands-mères, à mes oncles : Mohamed, Nabil, Abdelmalik
et Khaled, à mes tantes : Salima, Dalila et Amel, à mes tantes par alliance : Lynda et Kahina,
à mes cousins: Abdelali, Meryem, Serine, Didine, Ishak, Sabrine et Rania, ainsi que toute ma
famille, à mes chères amies : Yasmine et Meryem qui m'ont accompagné, poussé, encouragé
tout au long de l'élaboration de ce travail.*

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail:

À mes grands parents

À mes parents

À ma jumelle et à mon frère

À mes oncles et mes tantes

À mes cousins et mes cousines

À Toute ma famille

À mes tendres amis

Et à tous ceux qui ont toujours cru en moi, m'ont accompagné et soutenu ...

Trouvez ici ma profonde reconnaissance...

Rym Mouni. B

Résumé :

Le tourisme est devenu de nos jours, dans de nombreux pays, un secteur fondamental et de premier plan dans le développement économique et social. L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen. En effet, elle possède un potentiel touristique énorme surtout celui montagnoux.

Notre travail de recherche s'intéresse au tourisme alternatif (l'écotourisme) dans la wilaya de Guelma et plus particulièrement au niveau de la montagne de Maouna. qui peut être encore considérée comme une zone totalement vierge très peu polluée, ces potentialités nous ont conduit à projeter un projet qui englobe les activités de loisir, de sport montagnoux et hébergement dans cette région, et qui s'intègre à son environnement, par une architecture souple, à forme libre s'inspirant de la nature et conçue dans une démarche écologique et un urbanisme durable.

Mots clés : tourisme, écotourisme, tourisme montagnoux, développement durable, écologie, urbanisme durable

Summary:

Tourism has become, in many countries, a fundamental and leading sector in economic and social development. Algeria is today a virtually untouched tourist destination that has unfortunately not yet been sufficiently exploited unlike other countries around the Mediterranean. Indeed, it has a huge tourism potential especially mountainous.

Our research work focuses on alternative tourism (ecotourism) in the wilaya of Guelma and more particularly on the level of Maouna Mountain. Which can still be considered as a completely virgin zone with very little pollution, these potentialities have led us to project a project that includes leisure activities, mountain sport and accommodation in this region, and that integrates with its environment, through a flexible architecture, free form inspired by nature and designed in an ecological approach and sustainable urban planning.

Keywords: tourism, ecotourism, mountain tourism, sustainable development, ecology, sustainable urban planning

ملخص

أصبحت السياحة، في العديد من البلدان، قطاعاً أساسياً ورائداً في التنمية الاقتصادية والاجتماعية. إن الجزائر اليوم هي وجهة سياحية لم تمسها البتة ولم يتم استغلالها بما يكفي لسوء الحظ على عكس الدول الأخرى في منطقة البحر الأبيض المتوسط. في الواقع ، لديها إمكانات سياحية ضخمة وخاصة الجبلية.

يركز بحثنا على السياحة البديلة (السياحة البيئية) في ولاية قالمة وعلى وجه الخصوص على مستوى جبل المعونة. التي لا تزال تعتبر منطقة عذراء بالكامل مع القليل من التلوث ، أدت هذه الإمكانيات إلى تقديم مشروع يتضمن الأنشطة الترفيهية والرياضة الجبلية والإقامة في هذه المنطقة ، والتي تتكامل مع بيئتها ، من خلال بنية مرنة ، شكل حر مستوحى من الطبيعة ومصممة في نهج إيكولوجي والتخطيط الحضري المستدام.

Table des matières :

Remerciement.....	i
Résumé :	ii
Mots clés	ii
Table des matières :.....	iii
Liste des figures :	IX
Liste des tableaux :	XI
Liste des cartes :	XII

Partie introductive

I. Introduction générale :	1
II. Motivation du choix du thème :.....	3
III. Problématique :	3
IV. Questions de recherche :	4
V. Hypothèse :	4
VI. Les objectifs de la recherche :.....	4
VII. La méthodologie de recherche :	4
VIII. Structure du mémoire :	5

Première partie

Introduction de la première partie :	6
---	---

Chapitre 01 :L'éco-tourisme partie intégrante du développement durable

Introduction :	7
I. Généralités sur le tourisme :	7
I.1. Définitions des concepts	7
I.1.a. Tourisme :.....	7
I.1.b. Voyage	7
I.1.c. Séjour.....	7
I.1.d. Voyageur :	7
I.1.e. Visiteur :	7
I.1.f. Touriste :	8
I.1.g. Excursionniste (ou visiteur de la journée) :.....	8

I.2. Modalités du tourisme.....	9
I.3. Eléments générateurs du tourisme :	9
I.4. L'évolution du tourisme :	10
I.5. Le rôle du tourisme :	12
I.6. La fréquentation touristique :	13
I.7. Les formes du tourisme:.....	14
I.8. Les différents types d'équipements touristiques :	15
I.9. Les impacts du tourisme sur les différentes dimensions :	16
I.10. Tourisme dans le monde :	17
I.11. Tourisme en Algérie :	18
I.11.1. Brève histoire du tourisme en Algérie :	18
I.11.2. Les principales lois régissent le secteur du tourisme :	19
I.11.3. Stratégie du développement du tourisme :	20
I.11.4. Organismes chargés du tourisme en Algérie :	21
I.11.5. Atouts et faiblesses du tourisme en Algérie :	21
II. Développement durable :	22
II.1. Définition du développement durable :	22
II.2. Piliers du développement durable :	23
II.3. Principes du développement durable :	23
II.4. Objectifs du développement durable :	24
II.6. Tourisme durable :	24
II.6.1. Définition :	24
II.6.2. Aperçu historique :	24
III. l'écotourisme :	25
III.1. Définition	25
III.2. Les dimensions de l'écotourisme	26
III.3. les objectifs de l'éco tourisme :	27
III.4. Les caractéristiques de l'écotourisme.....	28
III.5. Les impacts de l'écotourisme :	28
III.6. La relation entre le tourisme et le développement durable	29
III.7. Comment rendre le tourisme durable	29
Conclusion :	30

Chapitre 02 :Analyse des expériences et des exemples

Introduction :	31
Exemple 01 : Oued Fès, un nouveau cœur de ville pour la cité impérial	32
I. Cadre et contexte d'étude :	32
I.1 situation géographique :	32
I.2 contexte urbain :	32
I.3 contexte réglementaire :	32
II. La démarche de l'UAT d'Oued Fès :	33
II.1 Les dimensions de la démarche :	33
II.2 Le programme de la démarche :	33
II.3 L'ensemble d'acteurs dynamisant le projet :	34
III. La conduite du projet Oued Fès:	34
III.1 Les éléments du diagnostic :	34
III.2 La synthèse des objectifs :	34
III.3 La synthèse des enjeux :	35
IV. L'élaboration des actions (Plans et composantes) :	35
V. Les scénarios :	36
VI. une vision intégrée et durable :	37
VII. Synthèse :	38
Exemple02 : Complexe touristique « Djoglo Bungalow » en Indonésie	39
I. Présentation du projet :	39
I.1. Etude du plan de masse :	39
I.2. Forme et composition :	40
I.3. Etude des façades :	41
I.4. Structure et matériaux :	41
II. Synthèse :	42
Exemple 03 : Parc national de Chréa	43
I. Présentation générale :	43
I.1. Situation géographique :	43
I.2. Situation administrative :	43
I.3. Origine de la station :	44
II. Intégration urbaine :	44
II.1. Accessibilité :	45

II.1.a. Plan de masse :	45
II.1.b. Volumétrie :	45
A. Infrastructure touristique :	45
B. Aménagement extérieur :	46
III. Synthèse :	47
Exemple 04 : Complexe touristique de Tikdja :	48
I. Présentation générale :	48
I.1. Situation géographique :	48
I.2. Tikjda :	48
I.3. Les infrastructures :	49
I.4. Quant aux équipements sportifs :	50
III. Synthèse :	51
Conclusion :	52
Conclusion de la première partie :	52

Deuxième partie :L'éco-tourisme comme moteur de la durabilité

Introduction de la deuxième partie :	53
---	-----------

Chapitre 03 :Contexte générale de la ville de Guelma

Introduction :	54
I. Contexte physique de la ville de Guelma :	54
I.1. Situation géographique et administrative de la ville : situation stratégique reliant la cote et les villes intérieures.	54
I.2. Environnement physique et règlementaire :	55
I.3. La climatologie:	56
II. Contexte identitaire de la ville de Guelma :	56
II.1. Perception et identité	56
III. Contexte économique :	56
III.1. Secteur de l'agriculture:	57
III.2. Secteur du tourisme :	57
III.2.a. L'historique du tourisme à Guelma:	58
III.2.b. Les infrastructures existantes :	59
III.3. Secteur de l'industrie :	59

IV. Contexte naturel :	60
V. Contexte historique :	60
VI. L'impact des moyens de transport et de l'accessibilité sur des sites touristiques à Guelma :	62
VI.A. Transport et tourisme :	62
VI.B. Transport à Guelma :	62
VII. L'impact de la sécurité sur les touristes:	63
VIII. Diagnostic de la ville de Guelma :	63
VIII. a. Enjeux pour la ville de Guelma :	64
VIII. b. Scénarios pour la ville de Guelma :	64
Conclusion :	64

Chapitre 04 :L'éco-tourisme, de la théorie à la pratique

I. Zone d'intervention :	65
I.1. Présentation de la commune de BEN DJERRAH :	65
I.1.1. Situation et délimitation :	65
I.1.2. Choix de la zone :	65
I.1.3. Accessibilité :	66
I.2. Historique et patrimoine de la commune de Ben Djarrah :	66
I.2.1. L'antique Thabarbusis :	66
I.2.2. Ain Safra :	67
I.2.3. Les ruines du camp français :	67
I.2.4. La montagne de la Mahouna :	67
I.3. Synthèse du diagnostic AFOM :	68
I.4. Enjeux (Zone d'étude):	68
II. Terrain d'intervention :	69
II.1. Analyse du terrain :	69
II.1.1. Situation et délimitation :	69
II.1.2. Choix du terrain:	69
II.1.3. Accessibilité :	69
II.2. Etude climatologique :	70
II.2.1. Les données climatiques de Guelma :	70
II.2.2. Pluviométrie :	71
II.3. Caractéristiques Naturelles :	71

II.3.1. Caractéristiques morphologiques :	72
II.3.2. Caractéristiques topographiques :	73
III. Programmation :	74
III.1. Capacité d'accueil :	74
III.2. le programme :	74
III.3.a. La répartition d'hébergements :	74
III.2.b. Programme retenu :	75
III.2.c. Description du programme retenu :	76
IV. Etapes de la conception :	79
IV.1. Choix de la méthode de conception:	79
-La métaphore :	79
IV.2. Principe d'organisation :	80
IV.3. Zoning :	80
IV.4. Plan de masse :	81
V. Techniques et recommandations :	82
V.1. Arsenal juridique :	82
V.2. Structure :	83
a. Le bois lamellé-collé :	83
a.1. Définition :	83
a.2. Caractéristiques :	83
a.4. Assemblage :	84
b. Revêtements des sols :	84
c. La végétation :	84
d. Les points d'eau :	84
e. Les énergies renouvelables :	84
V.3. Comment minimiser l'impact de projet sur l'environnement :	84
Conclusion :	85
Conclusion de la deuxième partie :	86
Conclusion générale :	87
Bibliographie :	88
Annexe	I

Liste des figures :

Figure 01 : Schéma relationnel « modalités du tourisme »	8
Figure 02 : Schémas synthétique de l'évolution du tourisme à travers le temps	9
Figure 03 : les formes de base du tourisme.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 04 : classification des formes de tourisme	Erreur ! Signet non défini.
Figure 06 : Le tourisme balnéaire.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 05 : Le tourisme montagnard	Erreur ! Signet non défini.
Figure 07 : Le tourisme saharien	Erreur ! Signet non défini.
Figure 08 : Le tourisme d'agrément	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 : Le tourisme de santé	Erreur ! Signet non défini.
Figure 09 : Le tourisme d'affaire	Erreur ! Signet non défini.
Figure11 : Schéma des impacts du tourisme	Erreur ! Signet non défini.
Figure 12 : Piliers du développement durable	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13 : Schéma récapitulatif du concept de l'écotourisme	Erreur ! Signet non défini.
Figure 14 : les caractéristiques de l'écotourisme	Erreur ! Signet non défini.
Figure 15 : Récapitulatif des impacts de l'écotourisme	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 : Récapitulatif de la relation entre le tourisme et de développement durable	Erreur ! Signet non défini.
Figure17 : Plan de délimitation indicatif de l'UAT d'Oued Fès....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 18 : Schéma des acteurs du projet Oued Fès.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 19 : Schéma du projet Oued Fès	Erreur ! Signet non défini.
Figure 20 : Schéma des actions du projet Oued Fès.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 21 : Hébergement du projet Oued Fès	Erreur ! Signet non défini.
Figure 22 : les espaces de sport et de détente.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 23 : la galerie marchande du projet Oued Fès,.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 24 : Plan de masse du projet Oued Fès	Erreur ! Signet non défini.
Figure 25 : Projet Oued Fès.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 26 : Façade principale, Djoglo Bungalow.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 27 : Plan d'aménagement, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 28 : Plan de masse, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 29 : Toiture, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 30 : Façade postérieure, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 31 : Façade principale, Djoglo Bungalow.....	Erreur ! Signet non défini.

Figure 32 : Escalier, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 33 : Intérieur, Djoglo Bungalow	Erreur ! Signet non défini.
Figure 34 : Montagne de Chrea	Erreur ! Signet non défini.
Figure 35 : Parc national de Chréa	Erreur ! Signet non défini.
Figure 36 : photo aérienne du complexe de Chréa	Erreur ! Signet non défini.
Figure 37 : Hôtel Rose des neiges-Chréa-.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 38 : Chalets des cèdres-Chréa-.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 39 : Station de ski-Chréa-	Erreur ! Signet non défini.
Figure 40 : Station téléphérique	Erreur ! Signet non défini.
Figure 41 : Théâtre en plein aire-Chréa-	Erreur ! Signet non défini.
Figure 42 : piste de ski-Chréa-	Erreur ! Signet non défini.
Figure 43 : parcours de promenade	Erreur ! Signet non défini.
Figure 44 : la faune-Chréa-	Erreur ! Signet non défini.
Figure 45 : le patrimoine naturel de Tikjda.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 46 : Hotel de Tikjda	Erreur ! Signet non défini.
Figure 47 : les unités Djurdjura et Tikjda.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 48 : Chambre double.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 49 : Chambre single	Erreur ! Signet non défini.
Figure 50 : Chambre triple	Erreur ! Signet non défini.
Figure 51 : Chambre double.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 52 : Hébergement Tikjda	Erreur ! Signet non défini.
Figure 53 : Cafétéria.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 54 : Restaurant	Erreur ! Signet non défini.
Figure 55 : Parapente Djurdjura	Erreur ! Signet non défini.
Figure 56 : Mont de Tikjda	Erreur ! Signet non défini.
Figure 57 : Ski sur les monts de Tikjda.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 58 : Théâtre romain Guelma	Erreur ! Signet non défini.
Figure 59 : la caserne de l'époque Byzantine, le square Seridi, Guelma ...	Erreur ! Signet non défini.
Figure 60 : l'agriculture à Guelma	Erreur ! Signet non défini.
Figure 61 : Schéma récapitulatif de l'historique du tourisme à Guelma....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 62 : Relief de Guelma	Erreur ! Signet non défini.
Figure 63 : Transport à Guelma	Erreur ! Signet non défini.

Figure 64 : Statistique du transport à Guelma.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 65 : Ruines Romaines-Bendjerrah	Erreur ! Signet non défini.
Figure 66 : Ruines coloniales-Ain Safra	Erreur ! Signet non défini.
Figure 67 : les ruines du camp français.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 68 : Montagne de la Maouna	Erreur ! Signet non défini.
Figure 69 : Route en mauvais état.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 70 : Parking à l'extrémité de la route	Erreur ! Signet non défini.
Figure 71 : Route 162.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 72 : Relief,	Erreur ! Signet non défini.
Figure 73 : Coupe.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 74 : Paysage du terrain.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 75 : Schéma explicatif du concept.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 76 : Organigramme spatial.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 77 : Principe d'organisation.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 78 : Le zoning,	Erreur ! Signet non défini.
Figure 79 : Plan de masse du projet,	Erreur ! Signet non défini.
Figure 80 : Bois lamellé collé.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 81 : Panneau structurale en bois,	Erreur ! Signet non défini.
Figure 82 : Détails d'assemblage du bois lamellé collé	Erreur ! Signet non défini.

Liste des tableaux :

Tableau 01 : Le calendrier préliminaire de la mise en valeur de l'UAT de Oued Fès .	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 02 : Tableau récapitulatif des enjeux du projet Oued Fès	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 03 : Tableau récapitulatif des éléments composant le complexe touristique Chréa	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 04 : Rapport sur les clients du secteur du tourisme (2000 / 30-06-2015)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 05 : AFOM du territoire de Guelma.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 06 : Récapitulatif des enjeux pour la ville de Guelma	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 07 : AFOM de la zone d'intervention	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 08 : Données climatiques de la ville de Guelma	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 09 : Programme retenu	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Description du programme	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 11: Détails du programme retenu..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 12: réglementation et arsenal juridique concernant l'écotourisme montagnard
..... **Erreur ! Signet non défini.**

Liste des cartes :

Carte 01 : Situation géographique de Oued Fès –Fès Boulmane; Maroc-..... 30

Carte 02 : Situation géographique Parc de Chrea–Blida-Algérie - **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 03 : Accessibilité au Parc de Chréa..... **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 04 : Situation géographique Parc de Djurdjura–Bouira-Algérie -.....**Erreur ! Signet non défini.**

Carte 05 : Situation géographique de la ville de Guelma-Algérie -.....**Erreur ! Signet non défini.**

Carte 06 : les communes limitrophes de la commune de Guelma . **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 07 : Guelma en 1948 **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 08 : Guelma après l'indépendance **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 09 : Guelma à l'état actuel..... **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 10: Carte des limites administratives-Commune de Bendjerrah- Guelma6**Erreur ! Signet non défini.**

Carte 11 : Accessibilité a la commune de Ben Djerrah-Guelma-.. **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 12 : Situation du terrain-Maouna-Guelma- **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 13 : Données climatique du terrain..... **Erreur ! Signet non défini.**

Carte 14 : Carte topographique de la Maouna..... **Erreur ! Signet non défini.**

Partie introductive
Problématique, hypothèse,
objectifs, et méthodologie.

Le tourisme n'est plus un choix c'est un impératif national.¹

¹ Le Snat 2025

I. Introduction générale :

De nos jours, le tourisme joue un rôle primordial en tant que secteur moteur de développement économique et social dans le monde, par ailleurs il est devenu l'un des facteurs essentiels dans le développement d'un pays.

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques.¹

Le tourisme est une activité ancienne, qui est apparue au XIXe siècle, au début le tourisme était une activité spécifique pour les bourgeois et les riches qui faisaient des voyages de détente et de connaissance.

Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale et grâce à la révolution scientifique et technologique dans le monde et l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population mondiale, ce qui a engendré le tourisme de masse d'une dimension planétaire, comme il a eu des impacts sur de nombreux secteurs. Particulièrement le secteur économique, car le tourisme se place comme pilier fondamental de ce secteur dans de nombreux pays développés comme dans les pays en développement.

Ce pendant ce secteur d'activité reste très peu respectueux de l'environnement (pollution, extinction de la faune et de la flore) et s'accompagne de plusieurs problématiques notamment culturelles et sociales; d'où l'émergence à l'aube du 21ème siècle de nouveaux concepts relatifs au tourisme tels que le tourisme durable qui se base sur les critères du développement durable qui renvoient à être :

- supportable à long terme sur le plan écologique et environnemental.
- viable sur le plan économique.
- équitable sur le plan éthique et social

¹ OMT (Organisation mondiale du tourisme)

A partir du contexte de durabilité est né l'écotourisme, qui est défini par la TIES (Société Internationale de l'Écotourisme) comme suit: « L'écotourisme est un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés »²

Le concept d'écotourisme est apparu en plusieurs étapes, la première apparition de ce terme fut en 1965, dans un article de HERTZER pour expliquer la relation entre le touriste, l'environnement et la culture. Ce n'est qu'en 1992 que le concept de l'écotourisme a été défini dans une conférence internationale de Rio de Janeiro.

L'écotourisme comme tous les concepts se base sur des principes qui sont cités dans ce qui suit, selon:

- diminution des impacts négatifs sur la nature et la culture pouvant nuire à une destination
- Impact minimum sur l'environnement naturel (empreinte zéro : énergie renouvelable, recyclage des déchets, système de captation d'eau, etc.)
- Partie des revenus consacrée aux activités de conservation de la nature et de la biodiversité
- Contribue à l'économie locale
- Sensibilisation et éducation des acteurs et des touristes (centres d'interprétation et guides spécialisés)
- L'écotourisme fait participer activement les touristes aux actions de conservation : reforestation, paiement de droits d'entrée, etc.)³

A travers ce mémoire de master nous allons essayer de développer les différents concepts et les approches liées à la thématique de l'écotourisme et les appliquer à un cas concret en Algérie et plus précisément dans la ville de Guelma

² TIES (Société Internationale de l'Écotourisme)

³ EPLER Wood 2002

II. Motivation du choix du thème :

01/Motivations liées au choix de la ville de Guelma:

J'ai opté pour le choix de la wilaya de Guelma dans mon projet de fin d'étude, car elle possède beaucoup de potentialités touristiques par sa richesse historique (vestiges romaines, théâtre romain, piscine romaine,..) et richesse naturelle (forets, montagne, sources thermales,..)

02/Motivations liées au choix de la notion éco-tourisme:

J'ai opté pour le choix de la notion éco-tourisme pour :

- ✓ Développer les sens vers le respect de l'environnement naturel.
- ✓ Augmenter l'empreinte écologique.
- ✓ Aussi l'écotourisme est devenu une nécessité dans des pays en voie de développement.

III. Problématique :

Selon la WTTC (world travel and tourism concil) en 2015 l'Algérie est classée 124^e sur 184 pays en termes de contribution relative dans le secteur du tourisme.⁴

En Algérie, le secteur touristique reste peu développer par rapport aux autres pays méditerranéens, et cela malgré les nombreuses ressources naturelles, culturels et historiques qu'elle regroupe.

Parmi les villes algériennes a fort potentiel touristique et qui à de nombreux atouts culturels, naturels et paysagers on retrouve la ville de Guelma, et qui a travers sa richesse historique (vestiges romaines, théâtre romain, piscine romaine,..) ainsi que la richesse naturelle (forets, montagne, sources thermales,..) représente de nombreux atouts pour l'émergence d'un éco-tourisme dans cette ville.

⁴ WTTC (world travel and tourism concil)

IV. Questions de recherche :

De ce fait, comment favoriser l'émergence d'un tourisme durable dans la ville de Guelma, qui permettra à redynamiser le secteur socio-économique de la ville tout en respectant l'environnement ?

Quel type de tourisme doit-on promouvoir ?

V. Hypothèse :

Le développement d'un tourisme durable et écologique permettra à la ville de Guelma de favoriser l'émergence de nouvelles activités et de services qui permettront d'améliorer et de développer la ville, tout en préservant sa valeur historique, culturelle et environnementale. Néanmoins, cela peut être problématique vu le manque d'expérience pratique dans ce domaine.

VI. Les objectifs de la recherche :

L'objectif de notre travail est le développement et la création d'un tourisme durable et écologique dans la ville de Guelma, qui favorisera son développement et qui apportera une plus value à la ville.

VII. La méthodologie de recherche :

Du point de vue de la démarche et pour pouvoir vérifier notre hypothèse de départ, différentes méthodes vont être utilisées, Il s'agit de :

- **Une approche théorique:** Nos principales sources seront les livres sur le sujet (développement durable, projet urbain, tourisme, tourisme durable, écotourisme), les articles scientifiques, les thèses, les mémoires, les sites internet, les cartes et les illustrations, etc.

- **Une approche analytique** : Cette approche s'appuiera sur l'analyse thématique. Il s'agira donc d'analyser en s'appuyant sur les différentes définitions et concepts nécessaires à l'introduction mais aussi à la compréhension de notre travail.
- **Enquête sur le terrain** : L'analyse de données recueillies sur le terrain auprès des différentes administrations, ainsi que l'analyse des potentialités (atouts) touristiques et des besoins (faiblesses) de la ville de Guelma permettra de définir les orientations du projet urbain touristique durable pour la ville de Guelma.

VIII. Structure du mémoire :

Le travail de recherche présenté dans ce mémoire est structuré selon deux parties, comme suit :

Partie introductive : constitue la piste de questionnement qui conduit vers la recherche.

La première partie : constitue le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique des différents concepts, et expériences traitant de la thématique, elle est constituée de deux chapitres :

- **Chapitre N° 01** : il sera consacré au tourisme, pour cela nous allons donner quelques définitions et notions liées au tourisme, sa genèse, son évolution, et jusqu'aux dernières tendances en vogue ces derniers temps, nous étudierons les différents impacts des touristes sur l'environnement et les sociétés qui les reçoivent, avant de nous intéresser au tourisme durable et ses fondements, finalement nous ferons le point sur le tourisme en Algérie actuellement et les perspectives futures de cette activité.
- **Chapitre N° 02** : Ce chapitre est consacré à l'analyse des expériences et des exemples.

La deuxième partie : constitue le cadre contextuel du mémoire, elle est constituée de deux chapitres :

- **Chapitre N° 03**: nous allons donc présenter, en premier lieu, la ville de Guelma, puis nous allons analyser notre aire d'étude par la méthode AFOM, les résultats de ce type d'analyse nous font aboutir à définir les enjeux et les scénarios
- **Chapitre N° 04**: élaborer une analyse sur le terrain d'intervention, où notre projet sera projeté, programmé et conçu

Première partie

L'éco-tourisme comme moteur de la durabilité

Définitions, concepts, et expériences

Introduction de la première partie :

Nous exposerons dans cette partie le champ d'étude de notre travail par la présentation du secteur et le contexte où notre thème de recherche s'inscrit, ainsi que toutes les définitions de différents concepts et notions qui ont une relation avec le thème.

Chapitre 01

L'éco-tourisme partie intégrante du développement durable

Concepts, et théories.

Introduction :

Dans ce chapitre nous allons tout d'abord tenter de donner un aperçu sur les différentes notions de base relatives au tourisme. Nous allons ensuite parler sur le concept de l'industrie touristique, son évolution et son influence. Par la suite, nous essayons de déterminer le lien entre le tourisme et le développement durable afin de pouvoir mieux cerner les diverses mesures qui doivent être mises en place, ainsi que pour comprendre les différents concepts du tourisme durable.

I. Généralités sur le tourisme :

I.1. Définitions des concepts : Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) :¹

I.1.a. Tourisme : Le tourisme correspond aux activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs.

I.1.b. Voyage : Un voyage désigne le déplacement d'une personne depuis le moment où elle quitte son lieu de résidence habituelle jusqu'à son retour. : Il s'agit donc d'un voyage aller-retour. Les voyages des visiteurs sont des voyages touristiques. Chaque voyage peut comprendre un ou plusieurs séjours.

I.1.c. Séjour : Un séjour étant défini comme un lieu où le voyageur a passé au moins une nuit.

I.1.d. Voyageur : Un voyageur est une personne qui se déplace entre différents lieux géographiques pour quelque motif et durée que ce soit.

I.1.e. Visiteur : Un visiteur est une personne qui fait un voyage vers une destination située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an, et dont le motif principal de la visite (affaires, loisirs ou autre motif personnel) est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité. Un visiteur est qualifié de touriste et d'excursionniste.

¹ OMT. Comprendre le tourisme : Glossaire de base. <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>

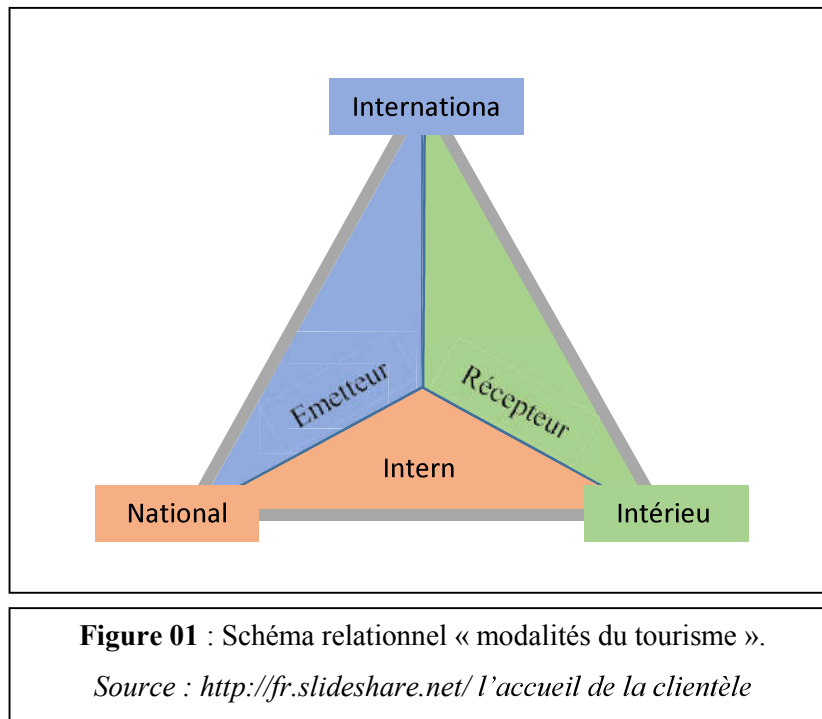
I.1.f. Touriste : Un visiteur (du tourisme interne, récepteur ou émetteur) est qualifié de touriste (ou visiteur qui passe la nuit) s'il passe une nuit sur place.

I.1.g. Excursionniste (ou visiteur de la journée) : Un visiteur (du tourisme interne, récepteur ou émetteur) est qualifié de visiteur de la journée (ou excursionniste) si son voyage n'inclut pas de nuit sur place

I.2. Modalités du tourisme : Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) :²

- **Tourisme internationale** : Le tourisme international comprend le tourisme récepteur plus le tourisme émetteur, c'est à dire les activités des visiteurs résidents en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou du tourisme émetteur, et les activités des visiteurs non-résidents à l'intérieur du pays de référence dans le cadre de voyages du tourisme récepteur.
- **Tourisme national** : Le tourisme national comprend le tourisme interne plus le tourisme émetteur, c'est à dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et en dehors du pays de référence, dans le cadre de voyages du tourisme interne ou émetteur.
- **Tourisme émetteur** : Comprend les activités d'un visiteur résident hors du pays de référence, dans le cadre d'un voyage du tourisme émetteur ou d'un voyage de tourisme interne.
- **Tourisme intérieur** : Le tourisme intérieur comprend le tourisme interne plus le tourisme récepteur, soit les activités des visiteurs résidents et non-résidents à l'intérieur du pays de référence dans le cadre de voyages du tourisme interne ou international.
- **Tourisme interne** : Il comprend les activités d'un visiteur résident dans les limites du pays de référence, dans le cadre d'un voyage de tourisme interne ou d'un voyage du tourisme émetteur.
- **Tourisme récepteur** : Comprend les activités d'un visiteur non résident dans les limites du pays de référence, dans le cadre d'un voyage du tourisme récepteur

² IDEM. P13



I.3. Eléments générateurs du tourisme :

Ressources naturelles :

Selon l'Encyclopédie Française « les ressources naturelles sont les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques... »³.

Elles sont l'un des facteurs influant sur la pratique touristique, car elles définissent la nature de l'espace touristique. On peut citer à titre d'exemple : le climat, le relief, le paysage, la végétation, la faune, la mer, les lacs et les plans d'eaux, les fleuves et les rivières, les sources thermales, etc.

Ressources culturelles :

- **Matérielles** : C'est l'ensemble des biens culturels mobiliers (oeuvres artistiques) et immobiliers (oeuvres architecturales) qui portent un témoignage d'une civilisation ou d'un événement historique particulier.
- **Immatérielles** : Elles regroupent l'ensemble des activités humaines qui différencient les régions les unes des autres et les rendent uniques. Selon l'UNESCO, les ressources

³ Encyclopédie française. Les ressources naturelles.
http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ressources_naturelles/87894

culturelles immatérielles se manifestent dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les pratiques sociales...⁴

- Depuis de nombreuses années, les monuments historiques ainsi que les évènements festifs ou culturels séduisent les touristes.

✓ **Transport :**

Le transport est un élément clé du développement de tourisme. Selon les deux chercheurs Yvon BIGRAS (Université du Québec à Montréal) et Isabelle DOSTALER (Université Concordia, Montréal) « Les touristes se déplacent vers une destination, la visitent et en reviennent en utilisant les moyens de transport à leur disposition. Les modalités de ces déplacements peuvent varier quasiment à l'infini, mais le transport est toujours une partie intégrale et un élément clé de l'expérience touristique »⁵.

✓ **Infrastructures touristiques :**

La prise en charge des touristes dans de bonnes conditions d'accueil, leur offrir un séjour tout confort, leur donner toute la possibilité de se distraire, trois conditions qui exigent des infrastructures touristiques de qualité. Elles doivent comporter plusieurs fonctions telles que : l'hébergement, la restauration, le commerce, le sport, le divertissement...

I.4. L'évolution du tourisme :

Les termes tourisme et touriste furent utilisés officiellement pour la première fois en 1937 par la Société des Nations. Mais l'industrie du tourisme est bien plus ancienne que cela.

Le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XXe siècle une dimension planétaire

⁴ UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>

⁵ Yvon BIGRAS, Isabelle DOSTALER. Tourisme et transport : vers une vision intégrée. TEOROS. 2014.

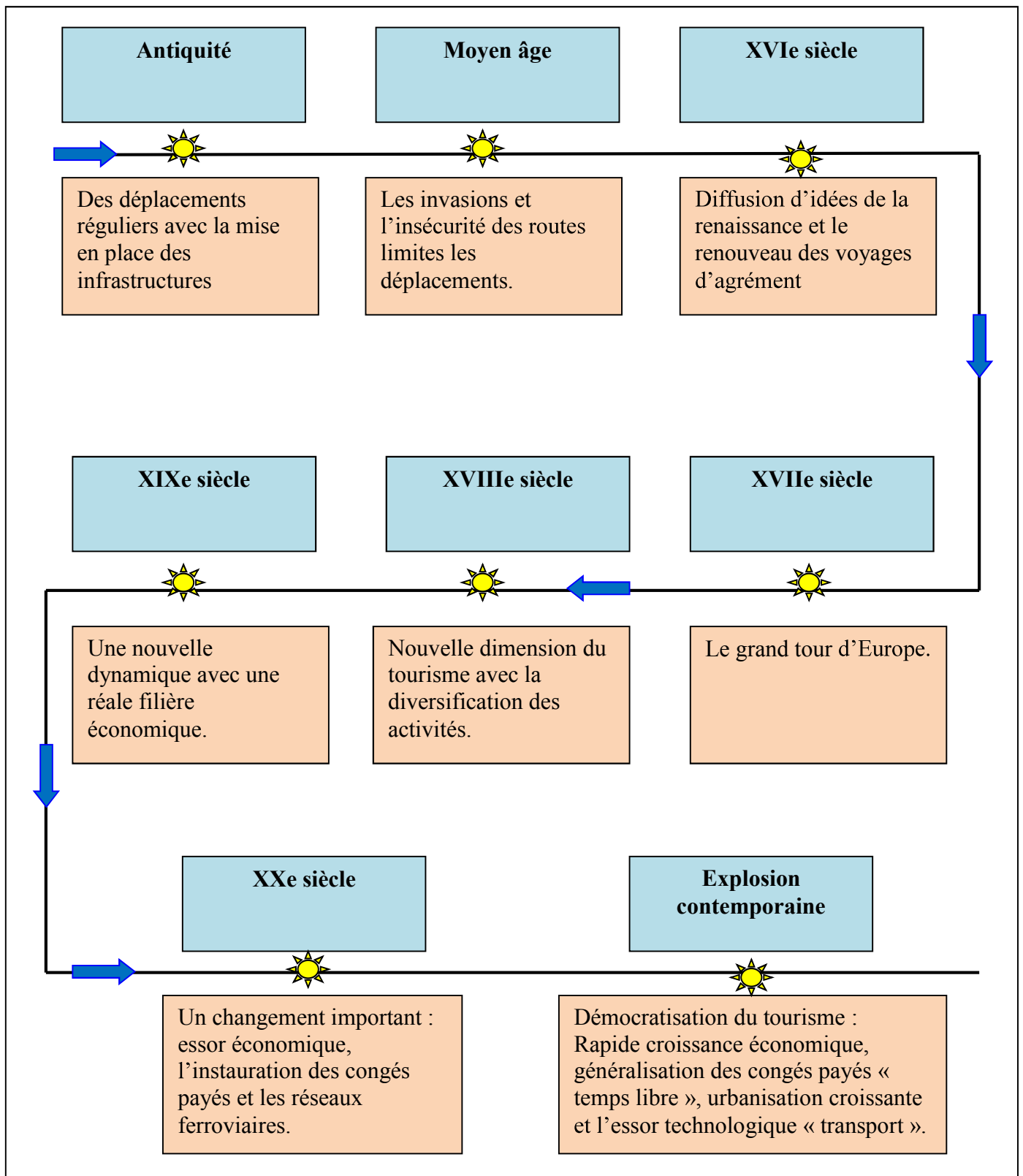


Figure 02 : Schémas synthétique de l'évolution du tourisme à travers le temps

Source : A.Mesplier, P.Bloc- Duraffour, *le tourisme dans le monde*. 6eme édition, Bréal, 2005

Traitement : auteur, 2018

I.5. Le rôle du tourisme :

Le tourisme quelque soit sa forme, est une branche importante dans le développement du pays, car il contribue à l'émancipation du peuple à travers ses différents rôles, à savoir :

Le rôle social :

- Le tourisme crée une atmosphère de détente et de décompression.
- Les activités liées au service du tourisme contribuent à la lutte contre le chômage en générant des nombreux emplois.
- Il permet l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective.
- La possibilité d'échapper à un environnement de plus en plus agressif et pollué, créé par l'implantation des industries, et par la concentration des populations urbaines, dans ce cas le tourisme révèle alors un caractère sécurisant et quiet pour la psychologie de l'individu.

Le rôle culturel :

Le tourisme permet de:

- Découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale, et ceci à travers les vestiges, et les ruines, que l'on peut y trouver.
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural...
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

Le rôle économique :

Le tourisme permet de:

- Augmentation les échanges monétaires.
- L'équilibre des balances de paiement.
- La création d'emploi (besoins de chômage : un lit / 0,5 emploi).
- Favorise un aménagement du territoire plus équilibré.
- Le développement régional (décentralisation).

Le rôle politique :

- Il valorise l'image du pays au monde extérieur.
- Il est le synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays.
- Permet un mouvement d'affaires intense entre les pays.
- Il favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de conscience internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique.

I.6. La fréquentation touristique :

Pour évaluer la fréquentation touristique, d'une région, d'un type d'hébergement ou d'un pays on retient également deux unités de compte les arrivées et les nuitées.

- ✓ Une arrivée correspond à un séjour dans un lieu unique.
- ✓ Une nuitée équivaut à une nuit d'un touriste.
- ✓ En effet les durées de séjours sont très variables selon l'origine des touristes ou leurs motivations.

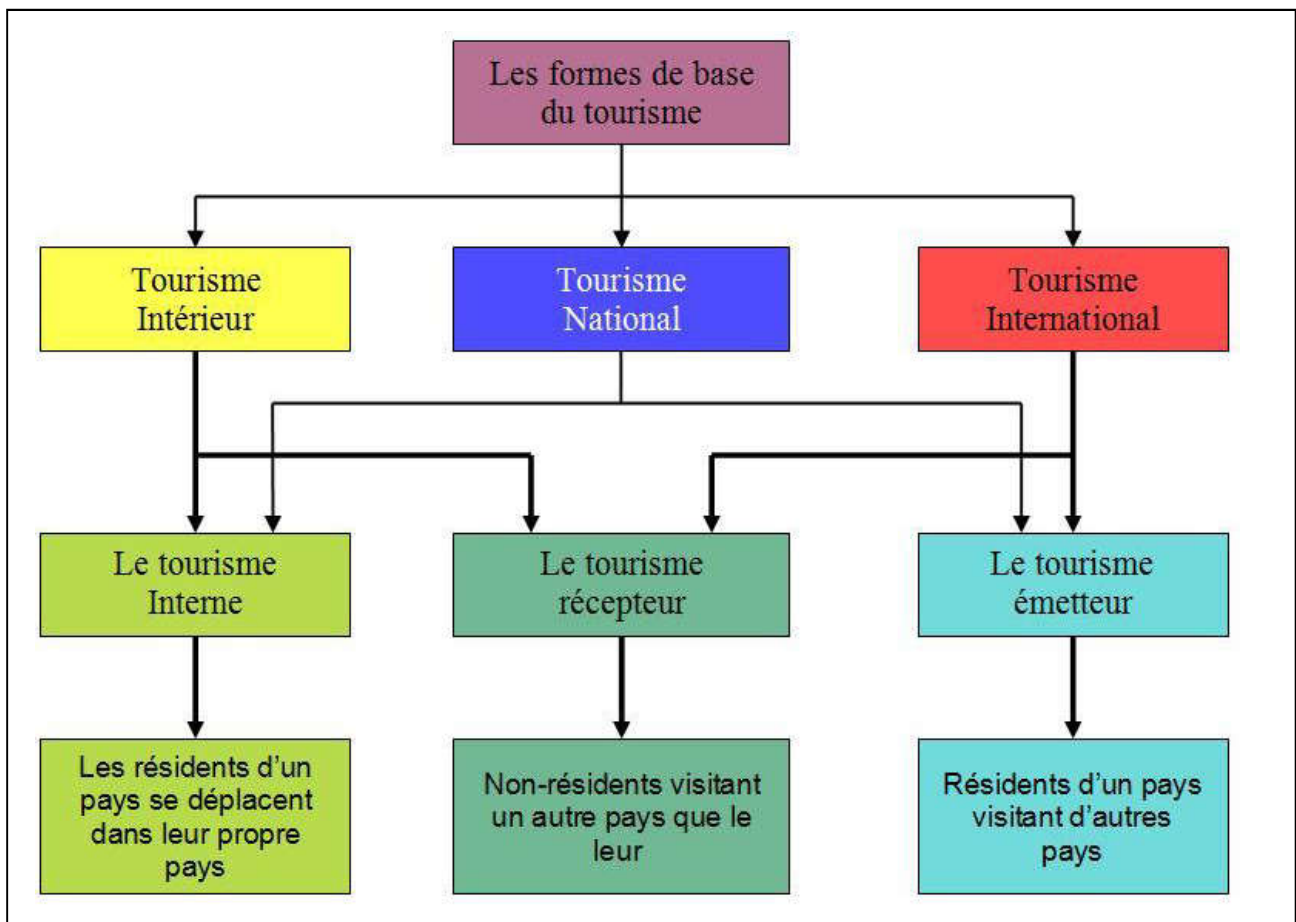


Figure 03: les formes de base du tourisme

Source : A.Mesplier, P.Bloc- Duraffour, *le tourisme dans le monde. 6eme édition, Bréal, 2005*
 Traitement : auteur, 2018

I.7. Les formes du tourisme:

Quel que soit le changement de lieu, la durée et les motifs, les trois caractéristiques du tourisme, détermine sa nature, ses formes, la classification du tourisme et la répartition des nuitées. On distingue trois formes de base du tourisme :

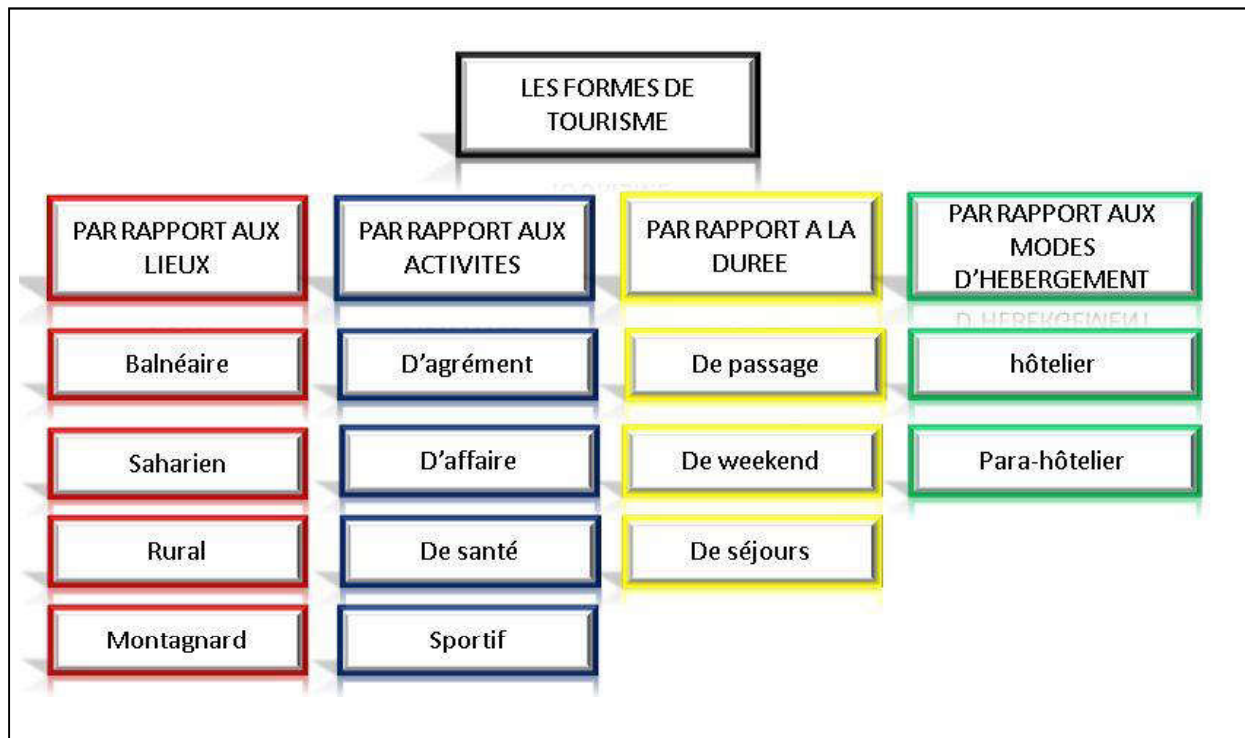


Figure 04 : classification des formes de tourisme suivant le lieu, l'activité, la durée et le mode

Source : auteur, 2018



Figure 05 : Le tourisme montagnard

Source : www.google.com



Figure 06 : Le tourisme balnéaire

Source : www.google.com



Figure 07 : Le tourisme saharien

Source : www.google.com



Figure 08 : Le tourisme d'agrément

Source : www.google.com



Figure 09 : Le tourisme d'affaire

Source : www.google.com



Figure 10 : Le tourisme de santé

Source : www.google.com

I.8. Les différents types d'équipements touristiques :

Selon le besoin et la demande, plusieurs types d'infrastructures de différentes catégories, sont mises à la disposition de la clientèle, nous citons :

- **Village de vacance :**

C'est un ensemble d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisir selon un prix corrects, il peut être bâti en dur ou sous des tentes avec des locaux de service et de loisir communs.

- **Complexe touristique :**

Est un ensemble de plusieurs bâtiments ou d'installations destinés au divertissement, au loisir, et au repos (hôtel, bungalows, équipements, sportifs,...) pour assurer un certain confort et détente au touriste.

- **Le camping :**

C'est une activité individuelle ou collective, pratiquée sous tente avec l'accord de celui qui possède le sol, il est possible de la pratiquer dans les forêts ou sur la côte, souvent il y a des terrains qui sont aménagés et équipés pour cette pratique.

- **Les Bungalows :**

Ce sont des constructions simples et légères, utilisés notamment pour des séjours temporaires ou de vacances, en particulier à l'intérieur d'un camping, ou d'un ensemble hôtelier.

- **Les hôtels :**

Ce sont des établissements commerciaux d'hébergement classés, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location, un service de restauration et des services de loisir.

I.9. Les impacts du tourisme sur les différentes dimensions :

A l'évidence, le tourisme n'est pas un produit ni un service comme les autres. Il est le champ privilégié de l'échange, souvent marchand, parfois non, et de la rencontre entre une bulle socioculturelle et un milieu d'accueil. Il peut générer parfois des impacts collatéraux socioéconomique, socioculturel, et écologique.⁶

⁶ A.Mesplier, P.Bloc- Duraffour. Le tourisme dans le monde. 6eme édition, Bréal, 2005

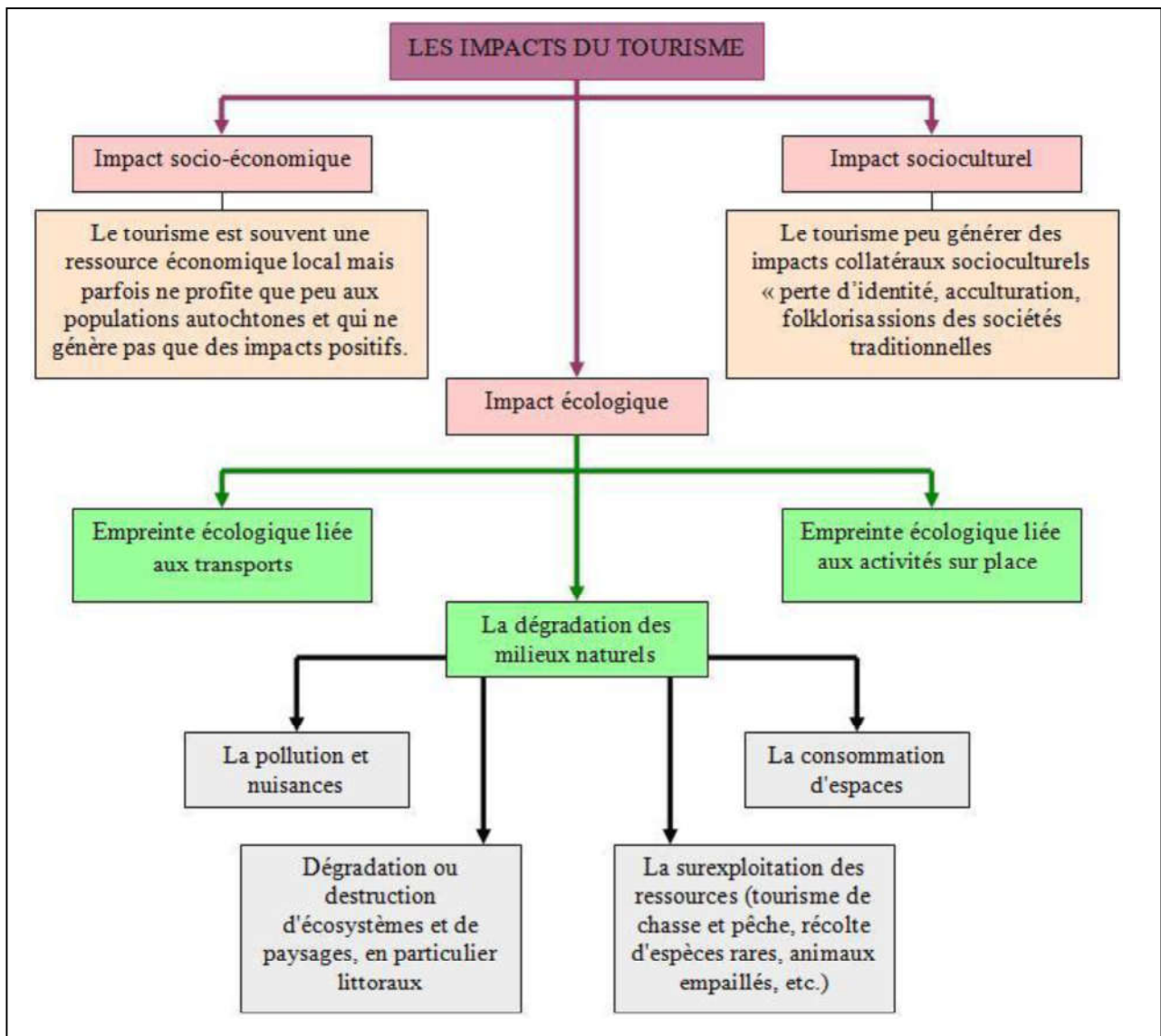


Figure11 : Schéma des impacts du tourisme

Source : www.google.com

Des formes de tourisme durable ou de tourisme solidaire tentent de limiter ces impacts et/ou les compenser (compensation carbone, tourisme éthique, etc.).

I.10. Tourisme dans le monde :

Selon Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) « l'institution des Nations Unies chargée de la promotion d'un tourisme responsable, durable et accessible à tous », au cours des soixante dernières années, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égal, voire dépasse celui des

industries pétrolières, agroalimentaire ou automobile. Il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement.

I.11. Tourisme en Algérie :

Avec une superficie de 2 381 741 km², l'Algérie est le plus grand pays africain, Elle s'ouvre au nord sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200 km de côtes avec un climat méditerranéen extrêmement favorable qui permet de voyager en toutes saisons, soit au bord de la mer, soit à la montagne, si l'été est la saison des vacances au bord de la mer, l'automne et l'hiver permettent aux touristes de découvrir la splendeur du Sahara et les sommets enneigés de montagne de la Kabylie et des Aurès. L'Algérie possède des potentialités touristiques incontestables « L'Algérie dispose à 2 heures d'avion de l'Europe riche et pluvieuse d'attraits exceptionnels : un climat ensoleillé, un espace non mesuré, des paysages contrastés, originaux, envoûtants et des sites historiques variés... L'Algérie, terre multiple, africaine, méditerranéenne et orientale offre une trilogie de paysages : la mer, la montagne et le désert. ».

I.11.1. Brève histoire du tourisme en Algérie :

- Le tourisme a toujours été en Algérie un objectif secondaire des autorités.
- En 1922 apparition des hôtels de la compagnie Transatlantique dans les oasis.
- En 1962 après l'indépendance l'Algérie a hérité d'un équipement hôtelier non négligeable concentré dans les grandes villes.
- Après l'indépendance l'atmosphère qui régnait n'était pas favorable à l'accueil de touristes. Durant cette période critique aucune politique de tourisme ne fut définie.
- En 1962 fut créé un établissement public Office National Algérien du Tourisme (ONAT).
- En 1964 la mise en place d'un ministère du tourisme qui réglé les problèmes au jour le jour.
- L'Algérie entend donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts. Il s'agit désormais de développer la montée en puissance du tourisme national et de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial grâce à l'émergence de la destination Algérie comme destination touristique de référence au plan international⁷.

⁷ IDEM

I.11.2. Les principales lois régissent le secteur du tourisme :

Les textes en vigueur réaffirment la volonté de l'Etat de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser le capital naturel, culturel et de mettre en valeur le patrimoine touristique national.

Loi n°03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme : Elle a pour objet la création d'un environnement favorable et incitatif pour :

- La promotion de l'investissement et le développement du partenariat dans le tourisme.
- L'insertion de la destination « Algérie » dans le marché international du tourisme par la Promotion de l'image touristique.
- La réhabilitation des établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil.
- La contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique.
- L'amélioration de la qualité des prestations touristiques.
- La promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme.
- Le développement intégré, harmonieux et équilibré des activités du tourisme.
- La mise en valeur du patrimoine touristique national.

Art 3 de la Loi n 03-01 définit le développement durable comme Modèle de développement dans lequel les options et les opportunités de développement doivent assurer la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et du patrimoine culturel aux générations futures.

Loi n° 03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques : La présente loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques. Elle a pour objectifs :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme ;
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire
- La protection des bases naturelles du tourisme ;

- La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique ;
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

Décret exécutif n° 07-86 du 11 mars 2007 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement : Le présent décret a pour objet de fixer les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques, et notamment les modalités de son élaboration, instruction, contenu et approbation

I.11.3. Stratégie du développement du tourisme :

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social a conduit à l'apparition d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à l'horizon 2025 lors de la tenue du 11 et 12 février 2008, des Assises nationales et internationales du tourisme.

✓ **Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 » :**

C'est est une composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), un instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro-méditerranéenne. Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

✓ **Objectif du schéma de l'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT) :**

- Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité ;
- Assure dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité social, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique ;
- Valorise le potentiel naturel, culturel et historique du pays et le met au service de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro-méditerranéenne ;
- Il précise de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

✓ **Pôles touristiques du SDAT :**

Le SDAT a délimité 07 grandes zones touristiques selon les atouts propres et spécifiques à chacune des régions du territoire du pays. Chaque pôle est authentique par ses potentialités et son attractivité territoriale.

I.11.4. Organismes chargés du tourisme en Algérie :

- **Ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat.**
- **Office National Algérien du Tourisme (ONAT) :** Tour Opérateur National, l'O.N.A.T est actuellement chargée de la commercialisation de la destination « ALGERIE » et du développement du tourisme national. En 2011, l'entreprise a été rattachée au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat en tant qu'entreprise non affiliée⁸
- **L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) :** Il s'identifie comme l'outil principal spécialisé dans la gestion, le développement, la préservation, l'utilisation et l'exploitation rationnelle du foncier touristique. Elle est par conséquent l'un des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre de la politique nationale de développement touristique⁹

I.11.5. Atouts et faiblesses du tourisme en Algérie¹⁰ :

Les atouts :

- ✓ La beauté, la richesse et la diversité des paysages et sites naturels ;
- ✓ Un patrimoine historique, archéologique, culturel important et diversifié ;
- ✓ La disponibilité de sites vierges et de ressources naturelles préservées ;
- ✓ Un climat tempéré ;
- ✓ Un réservoir considérable de sources thermales (200 sources thermo minérales recensées) ;
- ✓ Une image de marque liée au tourisme saharien, notamment au plan international ;
- ✓ La grande proximité avec les marchés émetteurs européens ;
- ✓ Un important réseau d'infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, hydrauliques, énergétiques, existant ou en cours de réalisation : Autoroute Est Ouest, Pénétrantes, Rocades, Métro, Tramway, Lignes

⁸ <http://www.onat.dz/spip.php?article366>

⁹ <http://www.andt-dz.org/?action=formunik&type=menu&idformunik=45>

¹⁰ http://www.ambassade-algerie.ch/CS08/algerie_hote_d_honneur_comptoir_suisse_2008_03.html

ferroviaires à Grande Vitesse «LGV » Barrages, transferts hydrauliques, unités de dessalement, stations d'épuration, centrales électriques, réseaux TIC. 16 ports de plaisance et 20 ports mixtes (plaisance et pêche), Aéroports internationaux ;

- ✓ Une montée en cadence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de la téléphonie mobile ;
- ✓ Des grands projets d'investissements touristiques en maturation : les villages touristiques d'excellence.

Les faiblesses :

- ✓ Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien ;
- ✓ Une faiblesse quantitative et qualitative des structures d'hébergement ;
- ✓ Une maîtrise insuffisante des nouvelles techniques de prospection des marchés ;
- ✓ Un niveau de qualification et de performance des personnels à rehausser ;
- ✓ Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien ;
- ✓ Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme ;
- ✓ Un mode de transport et d'accessibilité à améliorer ;
- ✓ Des services financiers inadaptés au tourisme moderne ;
- ✓ Un grand déficit de la promotion et du marketing de la destination Algérie.

II. Développement durable :

II.1. Définition du développement durable :

Selon la première ministre norvégienne (1987), Mme. Gro Harlem Brundtland : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».¹¹

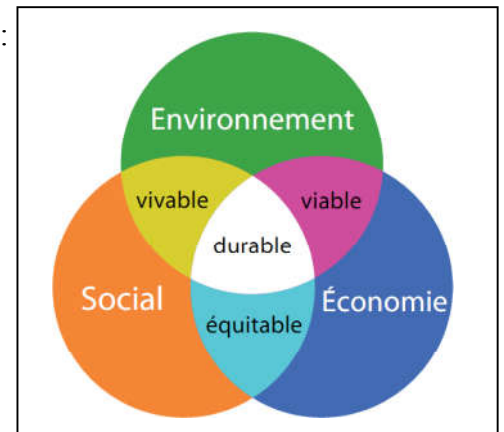
¹¹ **Gro Harlem Brundtland.**

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm>

II.2. Piliers du développement durable :

Le développement durable repose sur trois piliers fondamentaux :

- Piler environnemental.
- Pilier social.
- Pilier économique



II.3. Principes du développement durable :

Le développement durable est fondé sur 27 principes dont les plus importants sont les suivants¹ :

✓ La responsabilité :

Chaque personne est tenue de répondre de ses actes et décisions et d'en assumer les conséquences. Ce principe est souvent exprimé par l'expression « pollueur payeur ».

✓ La solidarité :

Dans le temps : entre les générations présentes et futures (les choix du présent doivent être effectués en tenant compte des besoins des générations à venir).

Dans l'espace : entre le nord et le sud, l'ouest et l'est, entre régions pauvres et régions riches.

✓ Participation :

Ce principe vise à mettre en œuvre des processus d'information transparente et pluraliste, de consultation, de débat public, de gestion des conflits, en intégrant tous les acteurs concernés à tous les niveaux de décision, du local à l'international.

✓ La précaution :

Il concerne les situations qui présentent un risque de dommage graves ou irréversibles (absence de connaissances scientifiques avérées au sujet).

✓ La prévention :

Ce principe s'applique pour toute situation à risque connu et comportant des risques prévisibles (agir avant qu'il ne soit pas trop tard).

Figure 12 : Piliers du développement durable

Source : <http://sadcvb.ca/wp-content/uploads/2014/05/3-sph%C3%A8res.png>

✓ La subsidiarité :

La prise de décision et la responsabilité doivent revenir à l'échelon administratif ou politique le plus bas en mesure d'agir efficacement.

II.4. Objectifs du développement durable¹² :

En septembre 2015, les états membre de l'ONU ont adopté un nouveau programme du développement durable qui comprend 17 objectifs, parmi lesquels :

- Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un cout abordable.
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
- Etablir un mode de consommation et de production durable.
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.
- Assurer une gestion durable des ressources en eau

II.6. Tourisme durable :**II.6.1. Définition :**

L'OMT définit le tourisme durable comme : « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, répond aux besoins des visiteurs, de l'industrie, de l'environnement et des communautés hôte »¹³.

II.6.2. Aperçu historique :

- **1992.** Sommet de la Terre de Rio. Remise en cause du tourisme mondial pour la première fois (apparition du concept de tourisme durable.

¹² ONU. PNUD. Objectifs du développement durable. <http://www.undp.org/fr/>

¹³ UNWTO and UNEP (2005) Making Tourism More Sustainable – A Guide for Policy Makers

- **1995.** Conférence du tourisme durable à Lanzarote, îles Canaries, Espagne. Elaboration de la première charte du tourisme durable.
- **1999.** Etablissement du code mondial d'éthique du tourisme par l'ONU.
- **2002.** Année internationale de l'écotourisme qui a suscité une très vaste gamme d'activités aux échelons national et local, avec la participation des divers secteurs que concerne l'écotourisme.
- **2007.** Lancement de la 1^{ère} journée mondiale pour un tourisme responsable (02 juin).

III. l'écotourisme :

III.1. Définition

L'écotourisme est **souvent** décrit comme une forme de tourisme "à forte motivation". Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un "tourisme favorable à l'environnement" ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays. «... la visite de milieux naturels relativement intacts ... à faible impact négatif ... Comportant une implication socioéconomique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique».

L'écotourisme c'est aussi:

- Un outil efficace de valorisation économique pour des zones naturelles ou des sites culturels menacés
- Un outil efficace pour développer les emplois locaux, sans détruire l'environnement
- Un bon modèle de développement d'activité lucrative avec des résultats concrets dans le monde entier
- Une bonne image de marque pour les destinations qui se tournent vers l'écotourisme
- Une source d'inspiration, un exemple pour tout le reste de l'industrie touristique
- Plus de plaisir pour tous : le voyageur, le tour opérateur, les communautés locales et les animaux) peut être optionnel.

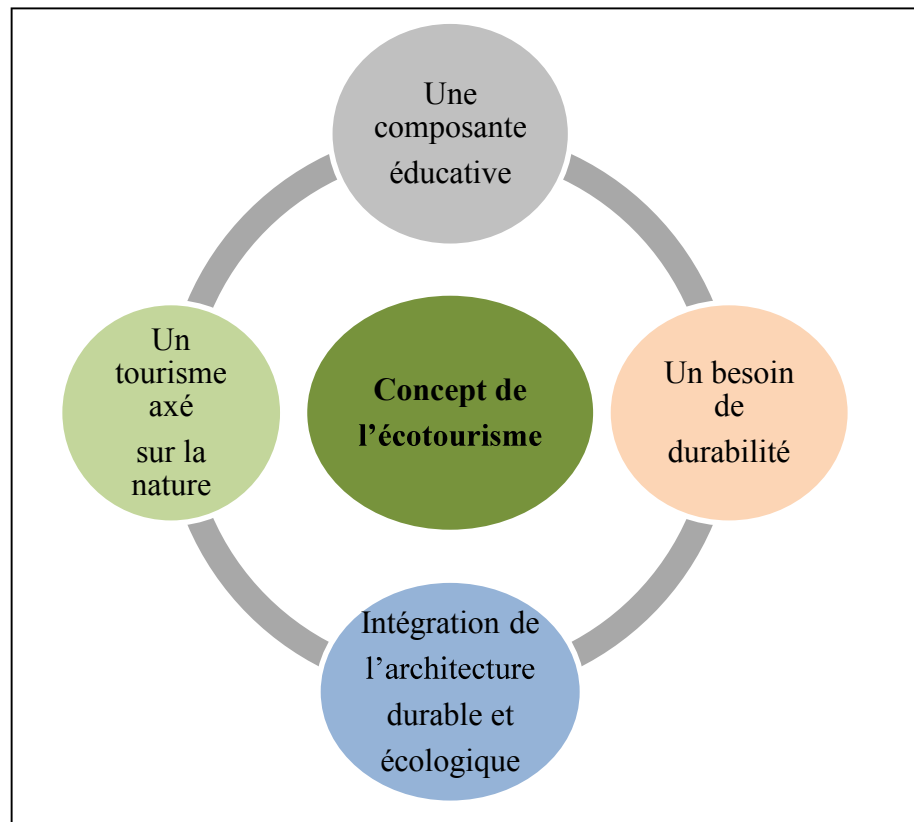


Figure 13 : Schéma récapitulatif du concept de l'écotourisme
Source : Auteur, 2018

III.2. Les dimensions de l'écotourisme :

La notion de tourisme durable est la déclinaison, dans le domaine du tourisme, de celle de développement durable, « officialisée » lors de la conférence de Rio en 1992. Elle s'inspire de ce cadre bien qu'il n'y en ait pas de définition précise. Plusieurs interprétations sont possibles. Elles sont révélatrices des différentes priorités, qui varient selon la nature et les logiques des acteurs impliqués dans ce secteur d'activité. Elles constituent plusieurs facettes d'un même objet complexe, dont l'absence de définition communément admise est révélatrice de la multiplicité des approches possibles. En effet, elles recouvrent les aspects suivants :

- L'activité touristique est au coeur de cette notion et l'accent est mis sur la compétitivité, le renforcement et la diversification des produits.
- L'accent est alors mis sur la nécessité d'un *tourisme écologiquement responsable*. Il s'agit là d'une approche essentiellement conservatoire, dont la priorité est la protection des ressources naturelles et des écosystèmes. Dans une telle optique, des activités touristiques "douces" sont acceptables, à condition qu'elles soient complémentaires et non-perturbatrices pour l'environnement.

- Dans une telle perspective, la préservation de l'environnement est aussi importante que l'efficacité économique et l'équité sociale. Les politiques touristiques sont dès lors étroitement liées aux politiques sociales, économiques et environnementales. Il s'agit d'une approche intégrée et équilibrée. Le Plan Bleu privilégie cette approche, qui conçoit le tourisme comme l'une des forces motrices de développement durable en Méditerranée.
- Ces différentes interprétations peuvent coexister, à divers degrés, dans une même destination, en fonction des logiques respectives des acteurs en présence (politiques, opérateurs économiques, visiteurs, résidents...). La notion de « tourisme durable » peut donc être définie comme la résultante de ces quatre interprétations, qui ne doivent pas être considérées séparément.¹⁴

III.3. les objectifs de l'éco tourisme :

- Passer de bonnes vacances
- Contribuer à la préservation de l'environnement et des cultures locales
- Contribuer à l'amélioration de l'économie Locale
- Stimuler la curiosité des visiteurs et le respect pour les endroits qu'ils visitent
- Un outil efficace de valorisation économique pour des zones naturelles ou des sites culturels menacés
- Outil efficace pour développer les emplois locaux sans détruire l'environnement
- Un bon modèle de développement d'activité lucrative avec des résultats concrets dans le monde entier
- Une bonne image de marque pour les destinations qui se tournent vers l'écotourisme
- Une source d'inspiration, un exemple pour tout le reste de l'industrie touristique

III.4. Les caractéristiques de l'écotourisme

¹⁴ Nadia BENYAHIA L'écotourisme dans une perspective de développement durable, MBA, MSc (2003)

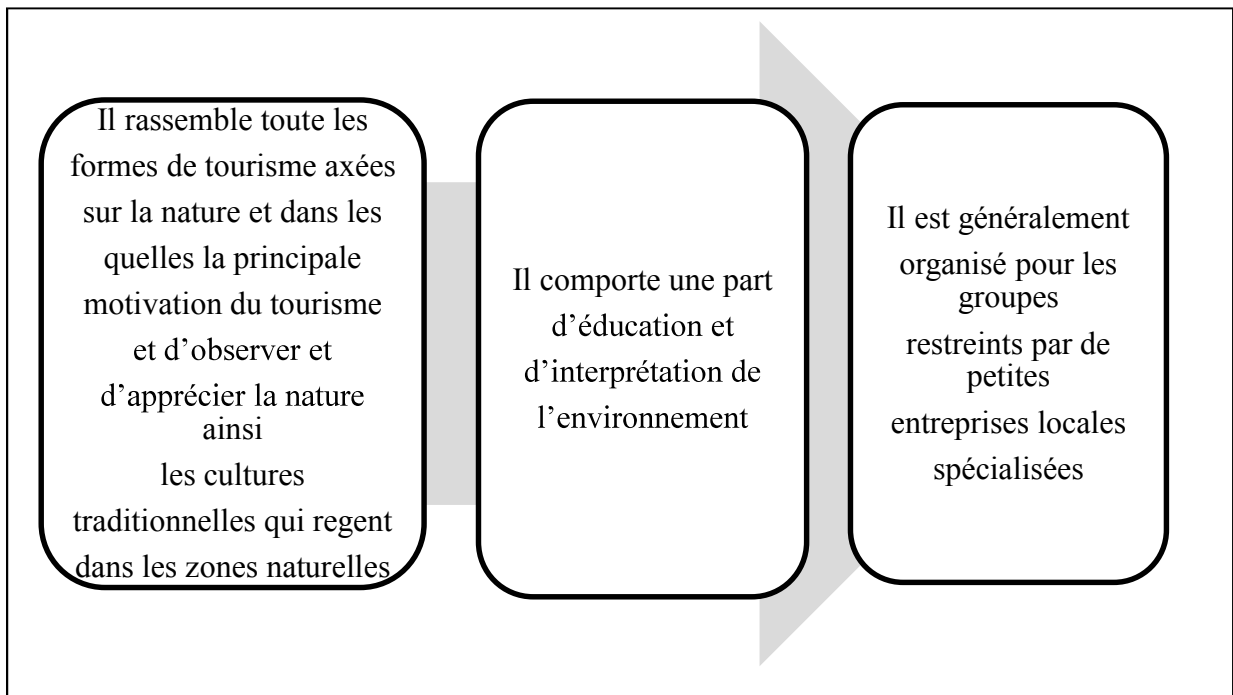


Figure 14 : les caractéristiques de l'écotourisme
Source : Auteur, 2018

III.5. Les impacts de l'écotourisme :

L'analyse des impacts implique l'analyse de ses trois éléments :

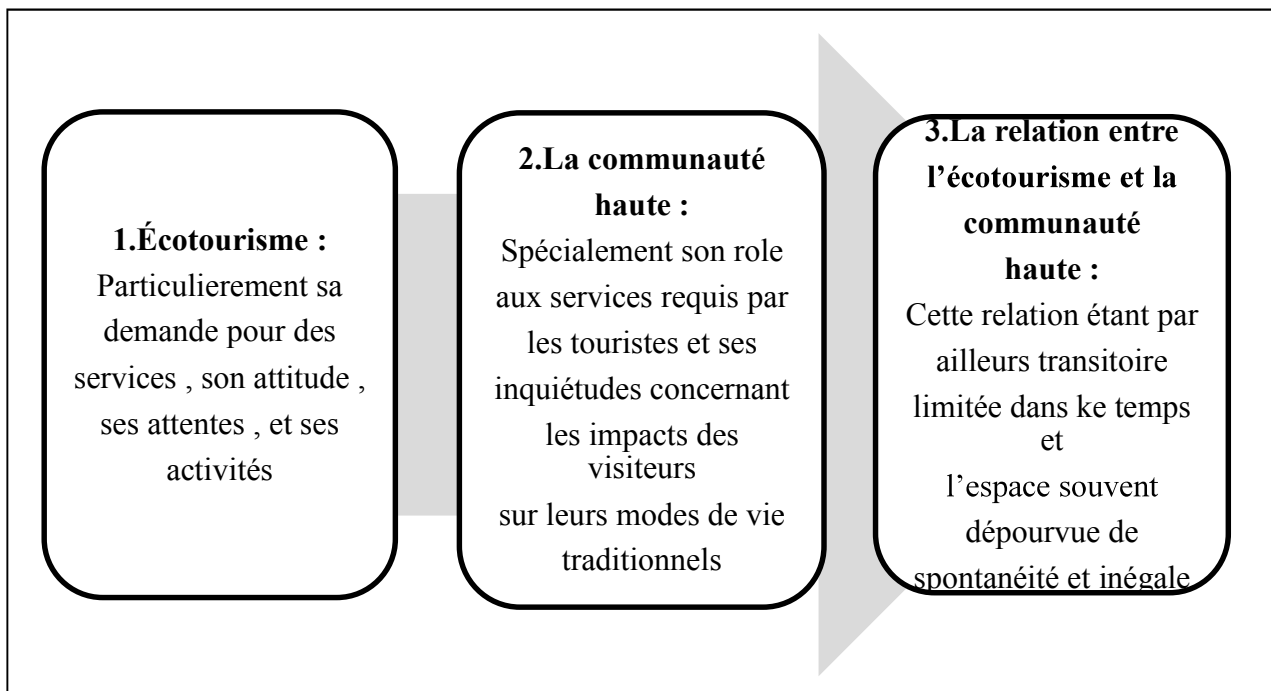


Figure 15 : Récapitulatif des impacts de l'écotourisme
Source : Auteur, 2018

III.6. La relation entre le tourisme et le développement durable

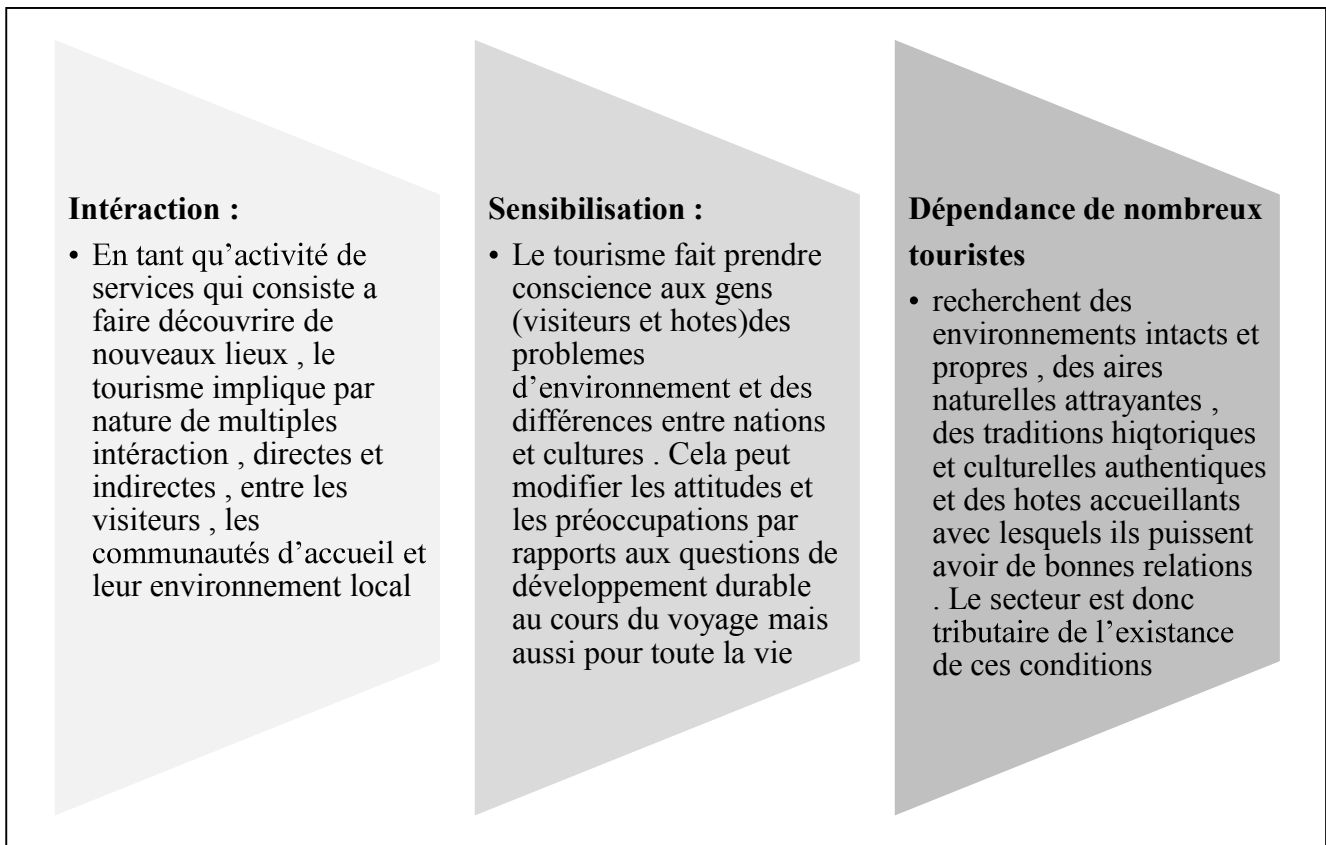


Figure 16 : Récapitulatif de la relation entre le tourisme et de développement durable
Source : Auteur, 2018

III.7. Comment rendre le tourisme durable

- Un système de management environnemental interne à une entreprise, qui impose à ses différents établissements et fournisseur de norme d'économie d'eau, d'énergie, recyclage des déchets.
- Une labellisation des produits proposés aux consommateurs
- Code et chartes élaboré par des institutions internationales (OMT), des associations qui reposent sur une adhésion volontaire des professionnels, des touristes ...
- Tourisme solidaire ou le client contribue financièrement ou matériellement à l'entretien du territoire, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, de tourisme ou des projets de développement durable

Conclusion :

En vue de tous ce que nous avons rassemblé et lu sur l'activité touristique dans le monde, il est devenu évident pour nous que le tourisme peut être un moteur de développement économique dont le potentiel est en constante progression. il constitue une solution pour tous les pays en voie de développement, qui par leurs isolement ont conservé les principales ressources qui alimente l'activité touristique, et qui sont le patrimoine naturel et culturel, et afin de pouvoir développer une activité touristique viable nous devons réfléchir a garantir la pérennité de nos précieuse ressources en optant pour un développement touristique durable et saint, qui obéit aux règles du développement durable, et qui provoque l'adhésion de la population dans un cadre de bonne gouvernance.

la ville de Guelma, par son statut et ses potentialités offre un parfait terrain favorable à un développement touristique, et c'est maintenant a nous comme aux autorités de penser ce développement en garantissant sa pérennité et sa durabilité et cela en utilisant des outils de planification modernes, qui s'appuient sur les préceptes du développement durable, un modèle d'action flexible et stratégique de planification qui nous permet constamment de réajuster et de recomposer nos objectifs par rapport a nos moyens, une démarche qui unie l'ensemble des acteurs (public, privé et citoyens) autour d'un intérêt collectif.

La démarche la plus appropriée est celle qui a déjà fait ses preuves dans de nombreuses villes et notamment dans le domaine touristique c'est celle du projet urbain.

Chapitre 02

Analyse des expériences et des
exemples.

Introduction :

Dans ce chapitre on va essayer d'analyser quelques exemples pour pouvoir en tirer des informations, avoir un programme officiel, des normes et des réglementations aux quels on peut se référer ; afin de nous aider dans la conception et la maîtrise de notre projet.

Exemple 01 : Oued Fès, un nouveau cœur de ville pour la cité impérial

On a essayé d'analyser cet exemple dans un ordre organisationnel descendant, de la macro au micro, commençant par la situation du projet urbain à l'échelle stratégique, jusqu'au projet architectural à l'échelle locale.

Exemple 02 : Complexe touristique « Djoglo Bungalow » en Indonésie

On a choisis cet exemple pour :

- Son inscription dans le développement durable : faible consommation énergétique, haute qualité environnemental HQE, lumière naturelle, végétalisation
- Un projet inscrit dans une montagne

Exemple 03 : Parc national de Chréa

On a choisis cet exemple parce que :

- Un exemple existant ce qui nous aidera à définir le programme
- Un projet éco-touristique vue son intégration avec son environnement naturel et végétal

Exemple04 : Parc national du Djurdjura :

On a choisis cet exemple parce que :

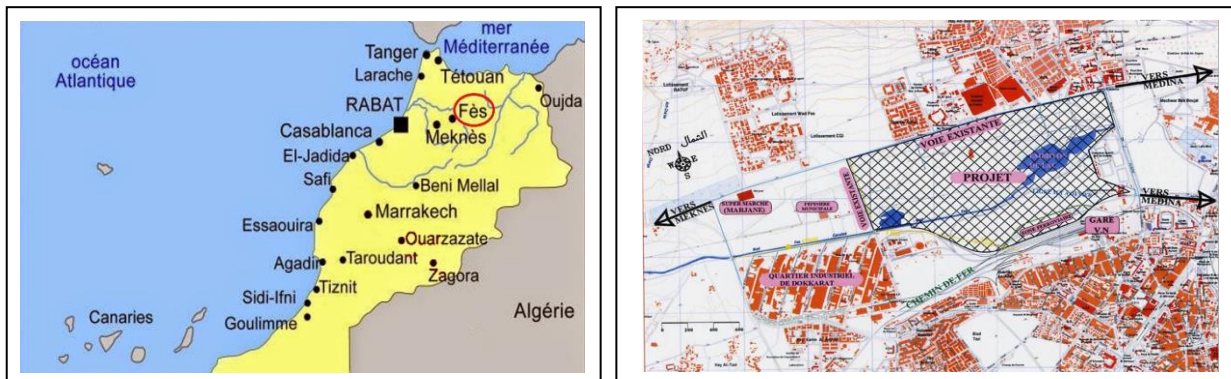
- Un complexe existant qui accueille plus de 500.000 visiteurs par an.
- Un projet inscrit dans une montagne

Exemple 01 : Oued Fès, un nouveau cœur de ville pour la cité impériale

I. Cadre et contexte d'étude :

I.1 situation géographique :

La zone Oued Fès, surplombe la capitale spirituelle, est visible par toute la ville de Fès. Traversé par l'Oued Fès, qui lui a donné son nom, le site du projet est situé en plein cœur de Fès, à la rencontre de trois entités urbaines : Médina, Ville Nouvelle et quartiers Nord.



Carte 01 : Situation géographique de Oued Fès –Fès Boulmane; Maroc-
Source : www.google.com

I.2 contexte urbain :

Ce programme d'aménagement phare, situé sur les berges de l'Oued Fès, s'étale sur une superficie de 195 hectares. Il est propice pour accueillir un programme touristique destiné à la cible de clientèle N°1 (clientèle de circuit visitant la Médina et n'y logeant pas).

Ce projet veille à restituer à la zone un cachet écologique et un art de vivre perdus au fil du temps.

I.3 contexte réglementaire :

L'une unité d'aménagement touristique à Fès s'inscrit dans le cadre de :

- L'ambition d'aménager de nouvelles générations de zones touristiques intégrées, répondant aux normes internationales.

- Le Programme du Développement Régional Touristique de Fès, qui ambitionne de faire de la ville une destination éco-touristique à part entière, avec pour concept différenciateur : «Fès : Musée millénaire vivant, destination authentique de rencontres culturelles et spirituelles».

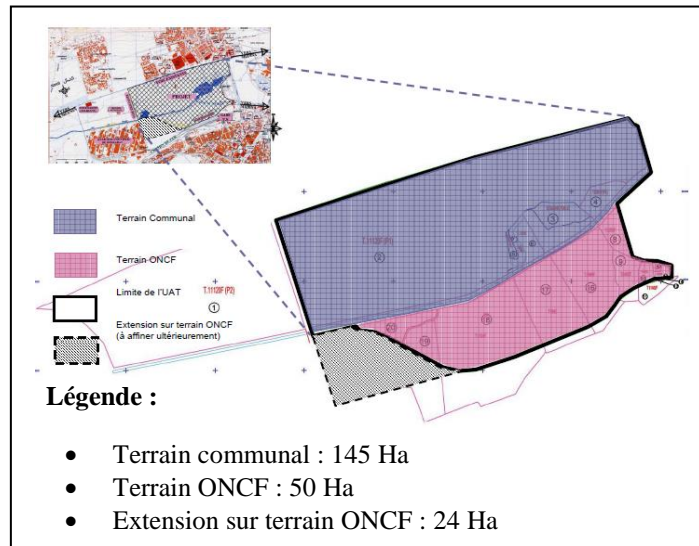


Figure17 : Plan de délimitation indicatif de l'UAT d'Oued Fès
Source : Programme de développement régional touristique de Fès

II. La démarche de l'UAT d'Oued Fès :

II.1 Les dimensions de la démarche :

La Medina de Fès, classée patrimoine universel par l'UNESCO, constitue la ressource phare de la destination Fès ainsi que le principal attrait de la région. D'autres ressources complémentaires sont à mettre en valeur pour enrichir le produit Fès, à savoir : la culture et l'arrière pays.

Le Programme de développement régional touristique de Fès a permis également d'identifier trois cibles selon l'objectif :

- ✓ La première cible cherchant la visite de la Medina.
- ✓ La deuxième sa contemplation.
- ✓ La dernière la résidence et la vie à la Medina.

II.2 Le programme de la démarche :

Action	Echéancier
Elaboration du Plan d'Aménagement Indicatif définitif	1^{ème} semestre 06
Acquisition du foncier	
Modalités de financement des infrastructures Hors Site	
Mise en place d'une convention de mise en valeur	2^{ème} semestre 2006
Réalisation des infrastructures In Site	2007
Réalisation des infrastructures Hors Site	2009
Ouverture de la première unité d'hébergement hôtelier	

Tableau 01 : Le calendrier préliminaire de la mise en valeur de l'UAT de Oued Fès
Source : PDRT de Fès

II.3 L'ensemble d'acteurs dynamisant le projet :

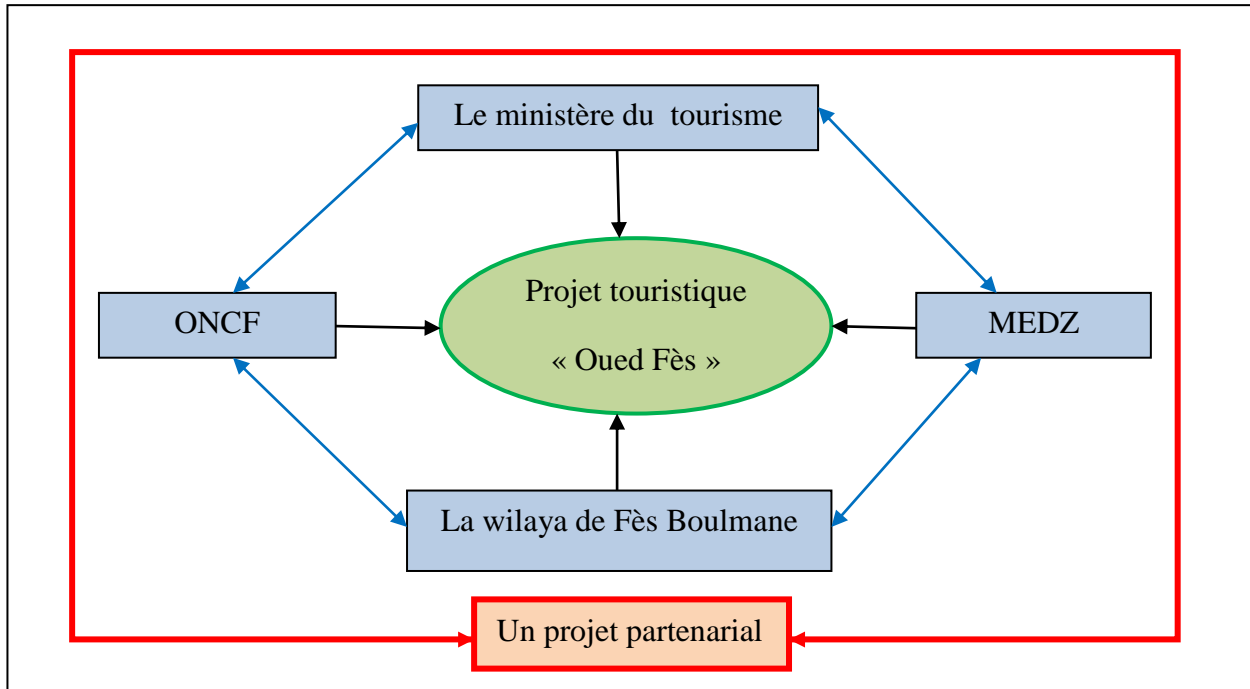


Figure 18 : Schéma des acteurs du projet Oued Fès
Source : auteur, 2018

III. La conduite du projet Oued Fès:

III.1 Les éléments du diagnostic :

- ✓ « L'Eau », symbole de la ville de Fès.
- ✓ Trame verte et paysage.
- ✓ Patrimoine culturel et artistique.
- ✓ Développement durable.
- ✓ Mixité fonctionnelle.



Figure 19 : Schéma du projet Oued Fès
Source : PDRT de Fès

III.2 La synthèse des objectifs :

- Faire de la ville une destination éco-touristique à part entière
- Renforcer le développement durable de la région.

- Attirer l'attention sur l'importance de relancer le tourisme aussi bien le long du littoral que dans le centre du pays
- Les mesures de remise à niveau urbaine, de mise en service de ligne aériennes de point-à-point entre Fès et les principales capitales européennes.
- Valorisation du patrimoine culturel et artistique.

III.3 La synthèse des enjeux :

Eco-tourisme (environnement)
Dynamiser le tourisme à Fès et faire de la ville une destination éco-touristique
Positionner la destination au niveau international et en faire un véritable relais de croissance, à la fois régionale et nationale
Développer un ensemble de produits touristiques cohérents, eux-mêmes fondés sur une zone géographique structurée à partir d'un site à fort potentiel
Créer une capacité litière additionnelle de 4 520 lits, de tripler les nuitées
Economie
Créer une carte claire d'opportunités favorable à l'attraction des acteurs de référence dans le tourisme : investisseurs, tour-opérateurs internationaux, grandes chaînes hôtelières, etc.
Sociale
Créer 13 500 postes d'emplois directs et indirects.
Mixité
Un programme diversifié de lots pour villas, résidences, hôtels, animations, etc.

Tableau 02 : Tableau récapitulatif des enjeux du projet Oued Fès
Source : auteur, 2018

IV. L'élaboration des actions (Plans et composantes) :

Oued Fès Golf City propose une offre diversifiée, à travers ses programmes Live, Enjoy et Invest :

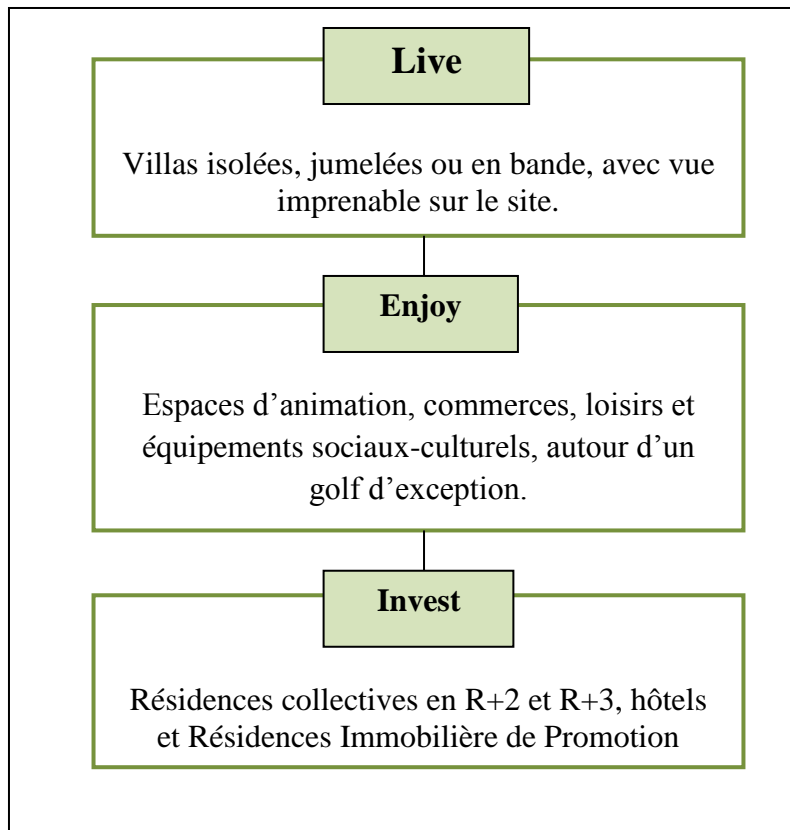


Figure 20 : Schéma des actions du projet Oued Fès
Source : <http://www.ouedfes.ma/>, *Traitement* : auteur, 2018

V. Les scénarios :

• Des hôtels :

Afin d'assurer une offre d'hébergement complète, aux standards internationaux, le programme prévoit une offre hôtelière au sein du projet.

- Un hôtel 5* Luxe de 140 clés sur 3,9 hectares, avec une capacité de 280 lits.
- Un hôtel 4* Business de 200 clés sur 3,1 hectares, avec une capacité de 400 lits.
- Un hôtel 3* Premium de 175 clés sur un terrain de 2,1 hectares, avec une capacité de 350 lits.



Figure 21 : Hébergement du projet Oued Fès
Source : <http://www.ouedfes.ma/>



Figure 22 : les espaces de sport et de détente

Source : <http://www.ouedfes.ma/>

- **Des espaces de sport et de détente :**

***Un magnifique golf 18 trous, déjà opérationnel** : conçu par Jonathan Guant au sein d'un environnement naturel d'exception, ce parcours est destiné à devenir le point d'orgue de tous les passionnés et amateurs de golf.

***Une promenade au cœur d'un espace naturel verdoyant** : un parc paysager et plusieurs espaces verts ont été aménagés, sur 15 hectares, pour redonner au lieu son rôle traditionnel de promenade publique.

- **Des espaces d'animations :**

Des espaces d'animation sont prévus et constitueront un point de rencontre convivial de tous les visiteurs.

- **Un espace commercial :**

Une galerie marchande pour le bonheur de tous : le projet offre des espaces dédiés aux animations, aux loisirs, au shopping et à la restauration



Figure 23 : la galerie marchande du projet Oued Fès, *Source : <http://www.ouedfes.ma/>*

- **Un espace culturel :**

Arts et culture au rendez-vous : afin de compléter le plaisir des sens, Oued Fès Golf City a donné sa place à la culture. Salles de cinéma, coin littéraire et galerie d'exposition sont prévus, au cœur d'un espace dédié, digne de la ville de Fès, capitale culturelle du pays.

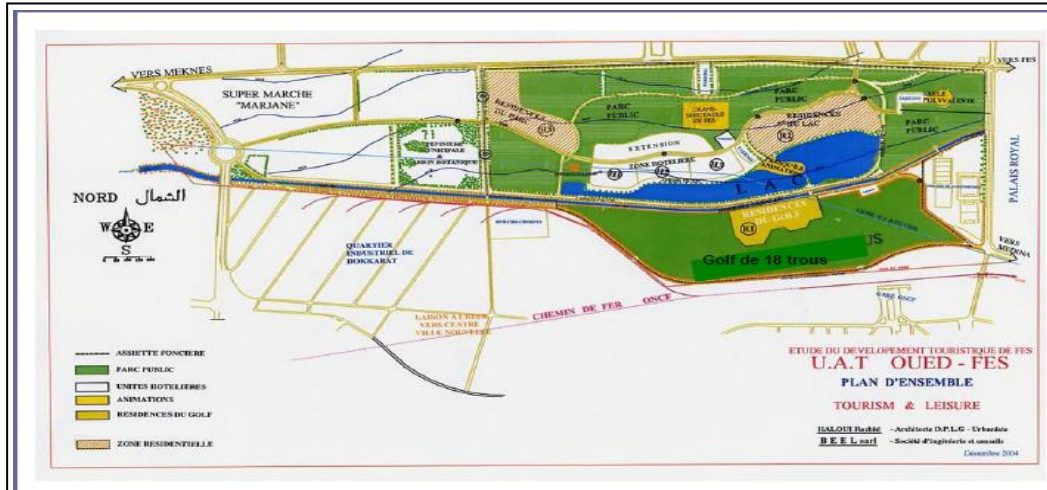


Figure 24 : Plan de masse du projet Oued Fès

Source : PDRT de Fès

VI. une vision intégrée et durable :

La réalisation de cette zone s'est faite à travers un programme d'aménagement novateur et intégré comprenant des unités hôtelières et résidentielles, sur un site hautement symbolique, dans le respect du développement durable. Un golf urbain constitue le cœur de ce projet, avec l'oued, les zones humides et les boisements actuels. Il compose le cadre autour duquel se sont installées les zones urbanisées, à la fois touristiques et résidentielles, faisant d'Oued Fès un véritable poumon pour la capitale spirituelle et un modèle de quartier



Figure 25 : Projet Oued Fès, Source : <http://www.auks.ma>

VII. Synthèse :

- Le projet représente une nouvelle génération de zones urbanistiques, en raison de son emplacement et de ses caractéristiques visant la diversification de l'offre d'habitat et le réaménagement de l'entrée principale de la capitale spirituelle du Royaume.

Exemple02 : Complexe touristique « Djoglo Bungalow » en Indonésie

I. Présentation du projet ¹:

- **Architecte** : MNNT-DS
- **Lieu** : Komp Araya Busness Center Ji Raya Panjisurso Indonésie
- **Responsable principale** : FelandoMadjif
- **Superficie** : 13302.0m²
- **Année de réalisation** : 2015
- **Fabricant** : Gafkholer



Figure 26 : Façade principale, Djoglo Bungalow *Source* : <http://www.archdaily.com>

I.1. Etude du plan de masse :

- Le parc est limité par 3 routes mécaniques
- On remarque une belle nature avec des arbres a verdure permanent
- Le complexe est entouré par une clôture de végétation
- Le complexe est limité par 3 voix mécanique les chemins piétons sont organisé d'une manière qui facilite la circulation
- On remarque que les parkings 7 parking d'une capacité de 1000 places et les accès mécaniques du parc ses trouvent dans les extrémités
- Il y a plusieurs voiries mécaniques intérieures qui assurent l'accessibilité à chaque édifices et cheminement piéton pour faciliter la circulation entre les différents espaces.



Figure 27: Plan d'aménagement, Djoglo Bungalow *Source* : <http://www.archdaily.com>

¹ <http://www.archdaily.com>, Décembre 2017

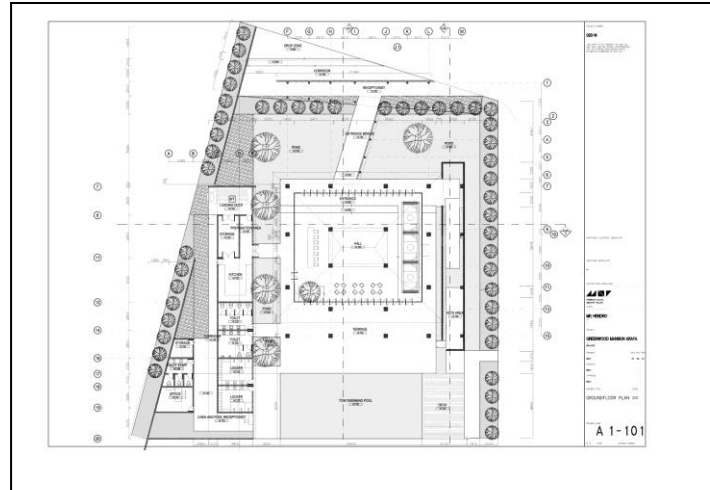


Figure 28: Plan de masse, Djoglo Bungalow

Source : <http://www.archdaily.com>

I.2. Forme et composition :

Le terme jogolo est également utilisé pour signifier le type de toit en javanais construit par la tuile en terre cuite avec la partie centrale en hausse du toit soutenu par quatre colonnes principales de bois ou plus le toit formé d'une structure pyramidale avec la partie centrale est plus grand et plus raide joglo se compose de deux partie le pendopo et le dalem le pendopo est la partie avant de jogol qui est utilisé pour recevoir des invités ou comme salle de réception le dalem est les sections intérieurs avec enceintes murée et des chambres comme la chambre et la cuisine.



Figure 29 : Toiture, Djoglo Bungalow

Source : <http://www.archdaily.com>

I.3. Etude des façades :

- C'est l'horizontalité qui domine
- Une grande porte d'entrée en verre
- On trouve des éléments décoratifs verticaux pour briser l'horizontalité
- Le choix des matériaux est judicieux : Le verre pour la transparence composition avec la lumière et par soucis d'intégration et d'effacement dans l'horizontalité naturelle
- L'utilisation des bois un matériau écologique qui crée un équilibre entre plein et vide et une légèreté dans la composition

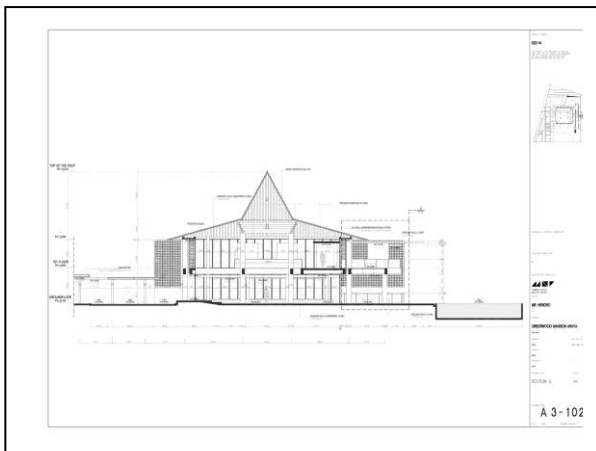


Figure 30 : Façade principale, Djoglo Bungalow *Source* : <http://www.archdaily.com>



Figure 31 : Façade postérieure, Djoglo Bungalow *Source* : <http://www.archdaily.com>

I.4. Structure et matériaux :

L'utilisation de matériaux modernes tels que le verre et l'acier ont permis au dalem d'un Jogolo une nouvelle interprétation dans l'expériences spéciale le mur en bois massif typiquement a été remplacé par la paroi de verre permettant une plus grande connexion entre l'intérieur et l'extérieur en absorbant la vue des montagnes environnantes tout en maintenant l'intimité l'utilisation de béton terra cota creusé sur le pendopo permet a la brise fraiche sans obstruction de la ville de Malang à l'intérieur de l'espace la structure traditionnelle du toit typiquement faite de tuile de terra cota est remplacé par le bardeau moderne de toit créant un regard plus contemporain.²

² <http://www.archdaily.com>, Décembre 2017



Figure 32 : Intérieur, Djoglo Bungalow
Source : <http://www.archdaily.com>



Figure 33 : Escalier, Djoglo Bungalow
Source : <http://www.archdaily.com>

II. Synthèse :

- Hébergement inscrit dans une montagne
- Structure en bois
- L'utilisation des matériaux écologiques et recyclables qui respecte la nature
- Utilisation de toit incliné à 4 pans
- Capacité en relation avec la taille du projet
- Utilisation des formes régulières simples
- L'aménagement extérieur crée l'harmonie entre l'intérieur et l'extérieur et assure l'équilibre avec la nature
- Le respect de l'architecture traditionnelle de la région dans une vision contemporaine.

Exemple 03 : Parc national de Chréa

I. Présentation générale :

- **Création** : en 1983 par le décret n 83-461 du 23/07/1983
- **Surface** 26 587 ha
- **Hydrographie** : 1000 mm sur les sommets et les zones d'altitude du versant Nord et autour de 900 mm pour la majorité des stations



Figure 34 : Montagne de Chrea

Source : www.google.com

I.1. Situation géographique :

Le parc national de Chréa se trouve au Centre de l'Algérie, il est situé à 50 km au sud-ouest d'Alger, il s'étend en écharpe sur 26 587 ha (renferme 1.210 espèces dont 816 végétales et 394 animales dont 64 sont protégées par la loi). le long des parties centrales de la chaîne de l'Atlas Tellien. C'est essentiellement un parc montagneux, situé en plein cœur du massif blidéen. Connue surtout pour sa station de ski, il abrite aussi de vastes forêts de cèdres millénaires ainsi que les gorges de la Chiffa



Carte 02 : Situation géographique Parc de Chrea-Blida-Algérie -

Source : www.google.com

I.2. Situation administrative :

Selon le décret n91-306 du 28.08.91 portant découpage administratif du territoire national, le parc national de Chréa chevauche les wilayas de Blida, de Médéa et d'Ain Defla. Elles comptent respectivement 67,1 %, 32,6 % et 0,30 % de la superficie totale du territoire du Parc et sont représentées tous ensembles, par un total de 12 collectivités locales.³

³ <http://voyageparcableblida-chréa.com>, Décembre 2017

I.3. Origine de la station :

- ✓ Française, à coup sûr pour ce qui concerne la station " climatique " de repos estival créé en 1911 avec un " aérium " pour quelques familles de la Mitidja (ou d'Alger) ; mais les cadis Turcs y montaient déjà pour rendre la justice
- ✓ **En 1913** est créé un parc national pour préserver une forêt de cèdres.



Figure 35 : Parc national de Chréa
Source : www.google.com

- ✓ **En 1917** est bâti le premier refuge pour skieurs émérites, car il n'y avait qu'un sentier de 7km et pas de route, pour grimper de 200m à 1500m. Il neige tous les ans, en général pas avant le 15 décembre. Et la neige reste jusqu'à la fin février
- ✓ **En 1920** est ouvert le premier hôtel.
- ✓ **En 1924** enfin la route à lacets serrés, est achevée. Les voitures montent et les chalets sont construits : plus de 450 au total.

II. Intégration urbaine :

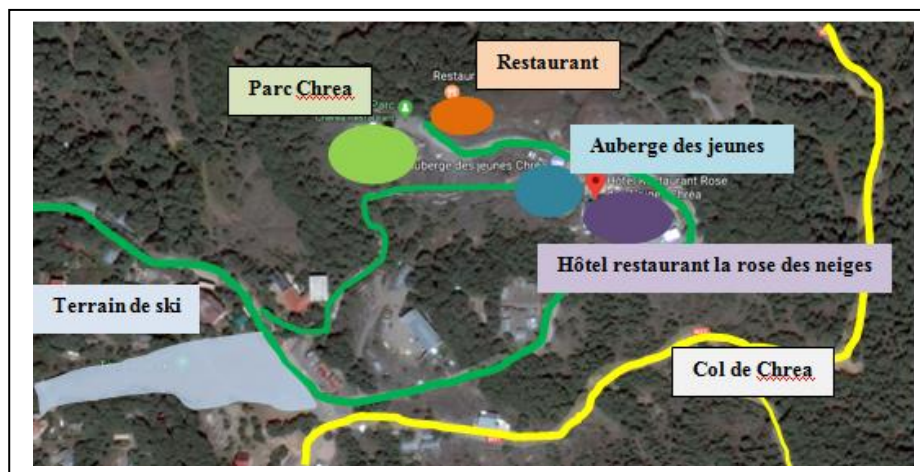


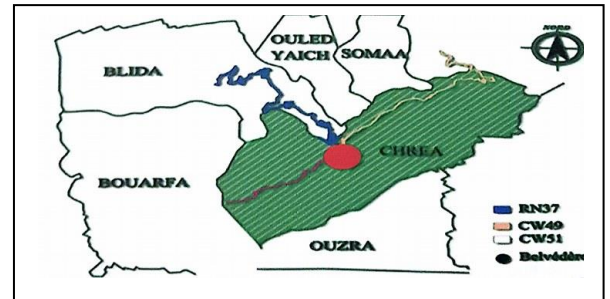
Figure 36 : photo aérienne du complexe de Chréa *Source : Google earth, 2017, Traitement personnel Echelle : proportionnelle*

II.1. Accessibilité :

II.1.a. Plan de masse :

L'accès au parc national de Chréa se fait par :

- La route nationale RN37 qui relie blida à Chrea sur une distance de 18km
- Le CW N49 reliant Tabain et Bouinane à Chréa sur une distance de 24 km
- Le CW N51 qui relie Bouarfa à Bouinane



Carte 03 : Accessibilité au Parc de Chréa
Source : www.google.com

II.1.b. Volumétrie :

A. Infrastructure touristique :

➤ Hôtel Rose des neiges :

- **Situation :** situé au sommet de la montagne Chréa à 1500 mètres d'altitude
- **Niveau :** R+3
- **Forme :** composition des volumes cubiques
- **Toit :** incliné
- **Matériaux de construction :** bois, pierre, béton et verre



Figure 37 : Hôtel Rose des neiges-Chréa-
Source : http://FbChaletdescèdre.com

➤ Chalets des cèdres :

- **Niveau :** RDC
- **Forme :** cubique simple avec toit incliné
- **Matériaux de construction :** Bois



Figure 38 : Chalets des cèdres-Chréa-
Source : http://FbChaletdescèdre.com

➤ **Station climatique :**

- Culminant à environ 1500 m d'altitude, cette station offre aux visiteurs des paysages de toutes beautés qui invitent aux rêves



Figure 39 : Station de ski-Chréa- *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>, Décembre 2017

➤ **Station téléphérique :**

- Niveau R+1
- **Forme :** carré
- **Toit :** incliné
- **Matériaux de construction :** béton, métal, verre



Figure 40 : Station téléphérique *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>, Décembre 2017

B. Aménagement extérieur :

Figure 41 : Théâtre en plein aire-Chréa- *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>



Figure 42 : piste de ski-Chréa- *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>



Figure 43 : parcours de promenade *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>

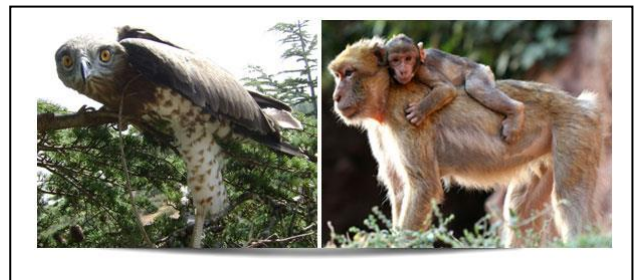


Figure 44 : la faune-Chréa- *Source :* <http://FbChaletdescèdre.com>

Hébergement /restauration	Transport	Détente et sport
Chalet	CW 49	Piste de ski
cafétéria	RN 37	Terrain de sport
	téléphérique	Musée en plein air

Tableau 03: Tableau récapitulatif des éléments composant le complexe touristique Chréa *Source :*
auteur, 2018

III. Synthèse :

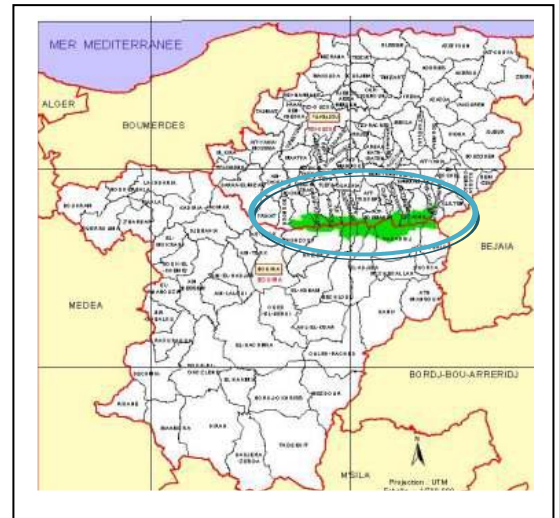
- ✓ Le parc est desservi par le téléphérique, téléski et télésiège, est le centre des activités de sports d'hiver
- ✓ La piste de ski, en culminant une hauteur de 1524m et d'une scénographie d'un paysage composé de l'agglomération de Chréa avec un arrière plan de la plaine Mitidja
- ✓ Bonne accessibilité
- ✓ Toute les vues sont dégagées « panoramiques »
- ✓ Bonne orientation (sud, Est, Ouest)
- ✓ Végétation relativement dense (limite du foret)
- ✓ La diversité de sa faune et flore, favorable à une diversification des activités proposées
- ✓ Utilisation de la pierre et le bois comme matériaux de base dans la construction des équipements du parc à la montagne Chréa

Exemple 04 : Complexe touristique de Tikdja :

I. Présentation générale :

I.1. Situation géographique :

Allongé selon une Direction Est Ouest sur 50Km de longueur et une largeur de 03 à 10 km. D'ossature générale calcaire, le Djurdjura est subdivisé en trois grands massifs : A l'ouest: le massif de Haïzer(2164 m) Au Centre : le massif de l'Akouker (2305 m) A l'Est : le massif de L'alla Khadîdja (2308 m) D'une superficie totale de 18550 Ha, le Djurdjura est un Parc de haute montagne, compris entre 600 et 2308 m d'altitude



Carte 04 : Situation géographique Parc de Djurdjura–Bouira–Algérie -
Source : www.google.com

- Les deux complexes touristiques de Tikjda au sud et Tala-Guilef accueillent plus de 500.000 visiteurs par an.

I.2. Tikjda :

Est un site touristique situé à l'est de la wilaya de Bouira, à 1475m d'altitude au cœur de la chaîne montagneuse du Djurdjura et siège administratif du Parc National et Biosphère de l'UNESCO du même nom. Tikjda, qui dans les années 1990 est devenue une commune, est connue à l'échelle nationale, et encore peu à l'échelle internationale.

- Le patrimoine infrastructuel du centre national des sports et des loisirs de Tikjda recèle une superficie globale de 62 110 m²

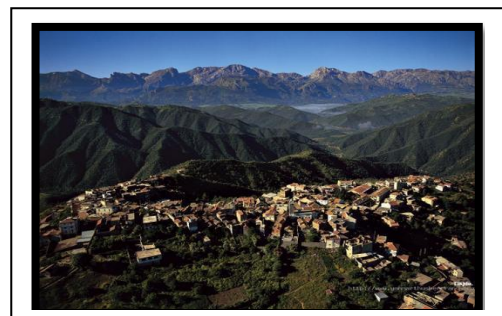


Figure 45 : le patrimoine naturel de Tikjda
Source : <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018

I.3. Les infrastructures :

- ✓ Le site touristique de [Tikjda](#) est composé de deux unités : Tikjda et Djurdjura



Figure 46 : les unités Djurdjura et Tikjda
 Source : <http://FbTourismeAlgérie.com>,
 Janvier 2018



Figure 47 : Hotel de Tikjda Source :
<http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018

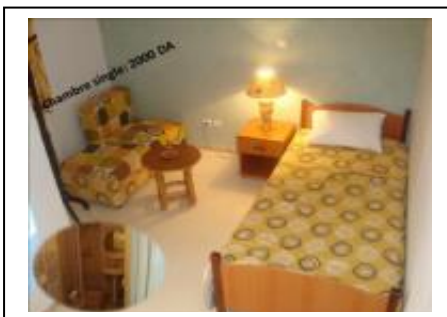


Figure 48 : Chambre single Source :
<http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier
 2018

Hôtel : composé de deux blocs d'une centaine de chambres et de différents types, singles, doubles, triples, suites et duplex



Figure 49 : chambre double Source :
<http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier
 2018



Figure 50 : Chambre double
 Source :
<http://FbTourismeAlgérie.com>,
 Janvier 2018



Figure 51 : Chambre triple Source :
<http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier
 2018



Hébergement : des plus confortables et une vue imprenable sur le mont LALLA KHDIDJA et sur le jardin. De 20 chambres.

Figure 52 : Hébergement Tikjda *Source :* <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018

Un restaurant : à 150 places, Dans un cadre clair et chaleureux, le restaurant est situé en terrasse vitrée donnant sur le jardin avec balançoire, jeux pour enfants, véritable musée de l'outil de la vigne, du vin et de forgeron, le restaurant a une capacité de 130 places assises : en deux salles.

Une cafeteria : à 2 salons de 80 places ainsi que 4 terrasses de 250 places.



Figure 53 : Restaurant *Source :* <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018



Figure 54 : Cafétéria *Source :* <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018

I.4. Quant aux équipements sportifs :

Ils sont nombreux et diversifiés : 2 salles de musculation, 2 terrains, l'un combiné, l'autre de pétanque, 1 sauna, 1 salle de soins,



Figure 55 : Parapente Djurdjura
 Source : <http://FbTourismeAlgérie.com>,
 Janvier 2018

60 VTT (vélos tout terrain) à louer ainsi que divers jeux de société : dominos, Monopoly, scrabble, échecs...tout cela à des prix étudiés et à la portée des vacanciers.



Figure 56 : Mont de Tikjda
 Source : <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018



Figure 57 : Ski sur les monts de Tikjda Source : <http://FbTourismeAlgérie.com>, Janvier 2018

III. Synthèse :

Le parc national de Tikjda souffre d'un manque flagrant de structure d'aménagement et de réception susceptibles d'engendrer des ressources, dont pourraient bénéficier la région pour sa préservation et son développement.

Conclusion :

L'écotourisme reste un tourisme d'avenir car appliqué et organisé par des personnes compétentes, il peut soutenir plus efficacement que toute autre industrie le développement de régions reculées et de manière durable.

L'écotourisme doit appliquer par l'utilisation des matériaux moderne écologiques, économiques et recyclables qui respectent la nature et le projet doit s'intégrer parfaitement avec son environnement

L'étude des exemples abordés dans ce chapitre vont nous aider à élaborer notre démarche programmatique pour pouvoir ensuite aborder notre projet qui sera avenacé dans le prochain chapitre.

Conclusion de la première partie :

Nos recherches bibliographiques qui consistent à définir tous les concepts qui sont en relation avec l'éco-tourisme, notamment le tourisme, et toutes ses dimensions, ainsi que l'analyse des exemples existants et livresques nous a permis de capturer une image globale sur le projet.

Toute cette démarche nous a permis de bien comprendre la vocation de notre projet et les objectifs que nous devons atteindre par la conception architecturale que nous avons proposé, après avoir étudié l'ensemble de composantes qui doivent constituer notre projet, accompagné par un raisonnement métaphorique qui lui rajoute de la valeur et de l'abstraction mais aussi du sens.

Deuxième partie

**L'éco-tourisme comme moteur de la
durabilité**

Analyse, programmation, projet
architecturale

Introduction de la deuxième partie :

Après avoir constitué la base de connaissances nécessaire, et pour répondre à l'objectif principal de notre recherche et vérifier l'hypothèse tracée, on a opté dans une deuxième partie pour l'analyse et le diagnostic de la wilaya de Guelma en générale et la commune de Bendjerrah en particulier avec toutes ses dimensions, tous ses usages et les différentes appropriations, afin d'en faire ressortir les touts et les faiblesses et d'essayer notamment de remédier à toute défaillance tirée par notre analyse.

Pour cela on va :

- Essayer dans un premier temps de faire une présentation du territoire Guelmois ainsi que ses principales caractéristiques
- Dans un deuxième temps on va faire une présentation et analyse (Diagnostic) de la commune de Bendjerrah et la montagne de Maouna
- En ce qui concerne notre projet on va essayer de formuler des enjeux qui vont répondre à nos objectifs prédéfinis, ainsi que les stratégies élaborées pour y'arriver

Ces enjeux vont par la suite nous amener à proposer les scénarios adéquats et d'intervenir sur la montagne de Maouna

Chapitre 03

Contexte générale de la ville de
Guelma

Introduction :

Dans ce chapitre nous essayerons de dresser un portrait du contexte général de la ville de Guelma, ce portrait s'attache principalement à caractériser la ville comme système et organisme vivant produit à travers le temps notamment dans le secteur du tourisme et son évolution.

I. Contexte physique de la ville de Guelma :

I.1. Situation géographique et administrative de la ville : situation stratégique reliant la côte et les villes intérieures.

La ville de Guelma, qui est la capitale d'un district et d'une wilaya portant le même nom, se situe dans le nord-est de l'Algérie, à 65 km seulement de la mer Méditerranée. Nichée aux pieds des montagnes Maouna, Dbegh et Houara, à 290 mètres au-dessus du niveau de la mer. De plus Guelma se trouve sur un carrefour de plusieurs routes de transit reliant la côte avec l'intérieur des terres, ce qui en fait un point stratégique important



Carte 05 : Situation géographique de la ville de Guelma-Algérie -
Source : www.google.com

I.2. Environnement physique et réglementaire :

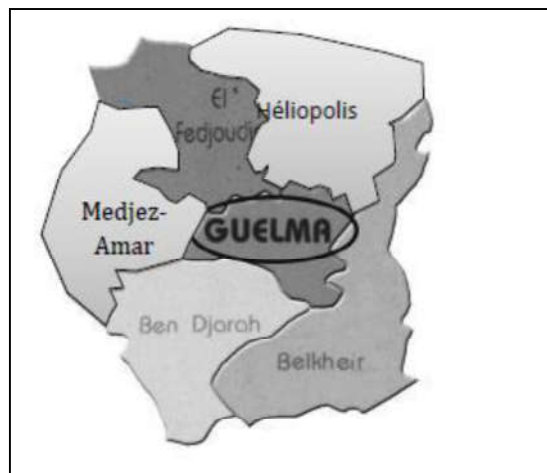
La Wilaya de Guelma, créée en 1974, comprend **10 Daïras** : Guelma, Khezarra, Guelaat Bou Sbâa, Héliopolis, Oued Zenati, Ain Makhlouf, Hammam Debagh, Bouchegouf, Hammam N'Bails et Ain Hessaïna et **34 Communes**. . Elle compte une population de **524 443 habitants** (2014) avec une superficie totale de **4101 km²**.¹

Localement la commune de Guelma profite d'une position géométrique centrale par rapport à ces plus importants centres (Oued Zenati et Bouchegouf), elle s'étend sur une superficie de 44 Km² entre les berges d'Oued Seybouse au nord et le mont de la Mahouna au sud.

Administrativement la commune de Guelma est limitée :

- Au nord par les communes d'El Fedjoudj et Héliopolis
- Au sud par la commune de Bendjerrah
- A l'est par la commune de Belkheir
- A l'ouest par la commune de MEDJEZ-AMAR

Elle a été érigée en commune mixte en 1854, puis en chef-lieu d'arrondissement (Daïra) en 1858, avant d'être promue chef de wilaya en 1974.²



Carte 06 : les communes limitrophes
de la commune de Guelma
Source : PDAU 1998

¹ Pr. Larbi ABID, La couverture sanitaire de la wilaya de Guelma

² BENZERARI SELMA, *L'évolution des quartiers anciens« quels enjeux urbains » cas d'étude : la cite – bon accueil-Guelma. Soutenu en 2013 à l'université d'Annaba ; page85*

I.3. La climatologie:

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au Nord et semi aride vers le sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4°C en été est en moyenne de 17.3°C.

Cette pluviométrie varie de 400 à 500mm/an au Sud jusqu'à près de 1000mm/an au Nord. Près de 57% de cette pluviométrie est enregistrée pendant la saison humide (Octobre Mai).

II. Contexte identitaire de la ville de Guelma :

II.1. Perception et identité

La ville de Guelma présente certaines réalisations architecturales et de dynamique sociospatiale qui lui confèrent sa spécificité dans et au-delà son territoire. Parmi ces édifications ponctuelles l'on note le théâtre antique, mal révélé au visiteur certes, mais aujourd'hui mis en valeur dans un cadre de préservation et valorisation des patrimoines en Algérie.



Figure 58 : Théâtre romain Guelma

Source : www.google.com, Décembre 2017

De l'époque de byzantine, et plus loin française s'affirme la caserne par sa muraille imposante; s'affirment également les jardins publics dont le square Seridi.

Cependant, il est à noter que l'entité urbaine de Oued Skoun par sa masse et le Boulevard du

Volontariat qui la prolonge sont en eux même des repères dans l'ensemble de l'agglomération.

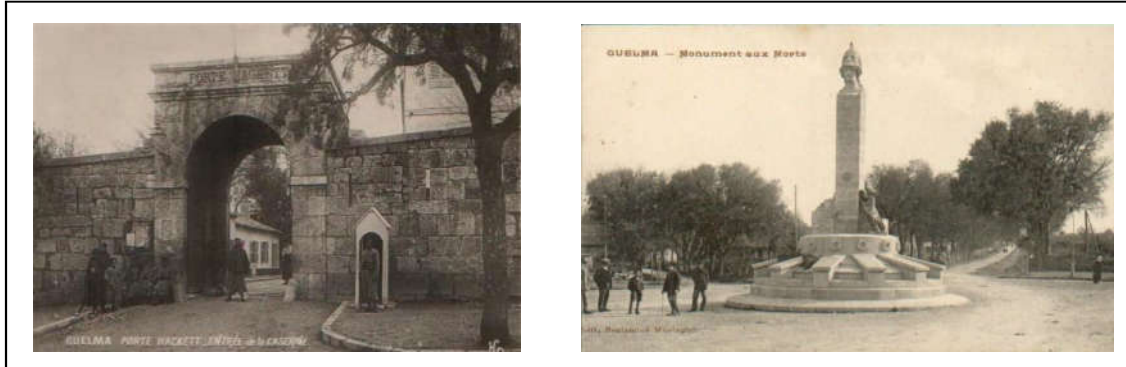


Figure 59 : la caserne de l'époque Byzantine, le square Seridi, Guelma
Source : www.google.com, Décembre 2017

III. Contexte économique :

Le contexte économique de la ville de Guelma se varie entre plusieurs secteur tel que :

- Secteur de l'agriculture
- Secteur du tourisme
- Secteur de l'industrie

III.1. Secteur de l'agriculture:

Une agriculture peut moderniser, peu diversifier, avec une superficie de 264,618 ha soit 71,77 % de la superficie totale de la wilaya selon la dernière pièce écrite du PDAU



Figure 60 : l'agriculture à Guelma *Source* : www.google.com, Décembre 2017

III.2. Secteur du tourisme :

- La wilaya de Guelma a plusieurs potentialités touristiques :
- Des thermes : tels que Hammam Debagh et Hammam Ouled Ali
- Sites et monuments naturels et historiques : vestiges des civilisations anciennes (square de Guelma), Nécropole musulmane de Roknia, Grottes de Taya (Bouhamdane), Lac souterrain(Bir Osmane) à Ain Hessainia, Théâtre romain et musée antique de Guelma
- Sites forestiers : foret de Maouna et Béni salah

III.2.a. L'historique du tourisme à Guelma:

La région de Guelma recèle des sites et vestiges archéologiques datant de l'époque punique (tombeaux et dolmens), mais surtout de l'occupation romaine, qui a duré 4 siècles (théâtre antique de Guelma, vestigede Sellaoua, Anouna), et de l'enracinement civilisationnel arabo-islamique dont témoigne notamment la Mosquée El-Attik

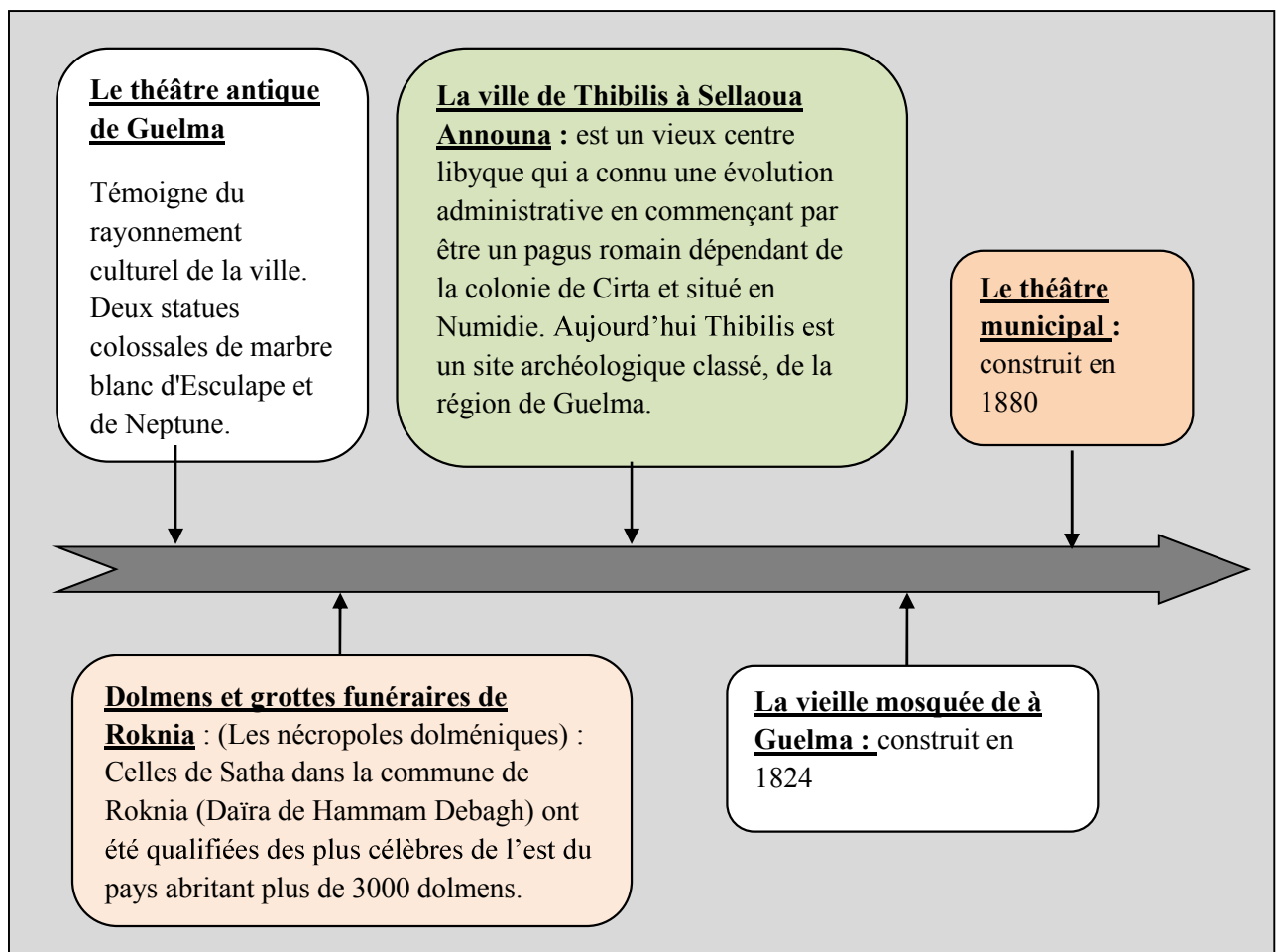


Figure 61 : Schéma récapitulatif de l'historique du tourisme à Guelma *Source : Auteur, 2018*

III.2.b. Les infrastructures existantes :

L'infrastructure d'accueil actuelle à travers le territoire de la wilaya englobe une capacité d'hébergement de 1.486 lits. Elle se compose de 06 établissements hôteliers classés avec une capacité d'hébergement est de l'ordre de 1.273 lits et 07 établissements hôteliers non classés pour une capacité de 213 lits répartie sur quatre (04) communes de la wilaya, (02 à Guelma, 02 à hammam Debagh, 02 à Héliopolis et 01 à Nechmeya).

- ✓ Un hôtel 03 étoiles (Mermoura) à Guelma
- ✓ Complexe El Chellala à Hammam Debagh.³

Année	Les Capacités De La Réception	Le Nombre D'hôtels Approuvé	Nombre D'hôtels Classés	Arrivées Algériens	Le Nombre D'arrivées Etrangères
2000	592	2	2	15380	28
2001	592	2	2	9900	56
2002	592	2	2	14076	60
2003	823	10	2	69577	351
2004	1048	10	2	60272	623
2005	1025	11	2	49360	856
2006	1010	11	2	60723	752
2007	1043	11	2	76097	495
2008	1264	11	2	66951	675
2009	1360	11	2	81030	932
2010	1425	11	2	93006	1030
2011	1425	11	2	94682	1389
2012	1425	11	2	106651	1505
2013	1425	11	2	95034	1472
2014	1465	12	10	97209	2018
2015	1486	13	11	88419	2459

Tableau 04: Rapport sur les clients du secteur du tourisme (2000 / 30-06-2015) *Source :*
Direction du tourisme et de l'artisanat Guelma

III.3. Secteur de l'industrie :

Guelma a plusieurs forme d'industrie tel que :

- Extraction et transformation des matières premières (carrière de marbre à Maouna)
- Les constructions mécaniques (SONACOM cycle et motorcycle)

³ Direction du Tourisme et de l'Artisanat

- L'agro-industrie (Amor benamor)
- L'industrie de la soutraintance

IV. Contexte naturel :

La wilaya de Guelma se trouve dans la partie Est de l'Algérie appelée « Monts de Constantine » parallèle des monts de Medjerda qui continue jusqu'à la frontière tunisienne, elle s'étend sur une vaste surface montagneuse qui traverse le milieu de la ville, la vallée de l'Oued Seybouse traverse la largeur de la ville



Figure 62 : Relief de Guelma
Source :

On peut donc diviser le contexte naturel de la ville de Guelma en trois parties :

- ✓ Partie Nord : montagnes, collines et piémonts.
- ✓ Partie centre : basses plaines et la vallée de l'oued Seybouse qui est le résultat de confluence des 02 oueds Cherf et Bouhamdane dans la commune de Medjez Ammar.
- ✓ Partie Sud : hautes plaines, piémonts et montagnes où se trouvent les plus importants sommets montagneux qui offrent des vues panoramiques par excellence, on retrouve des sommets qui dépassent 1400 m comme djebel Mahouna dans la commune de Bendjerrah.

Ce relief se décompose comme suit :

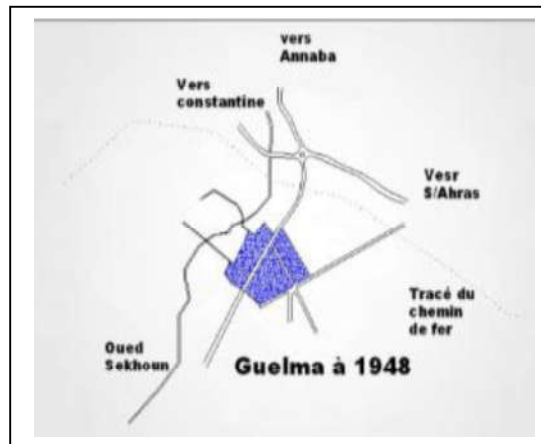
- **Montagnes** : 37,82 % dont les principales sont :
 1. Mahouna (Ben Djerrah) : 1.411 M d'Altitude
 2. Houara (Ain Ben Beidha) : 1.292 M d'Altitude
 3. Taya (Bouhamdane) : 1.208 M d'Altitude
 4. D'bagh (Hammam Debagh) : 1.060 M d'Altitude
- **Plaines et Plateaux** : 27,22 %
- **Collines et Piémonts** : 26,29 %
- **Autres** : 8,67

V. Contexte historique :⁴

- En 1948, un noyau d'environ 0.5 Ha, et qui abritait une population avoisinant les 5000 habitants³. Selon les données du cadastre

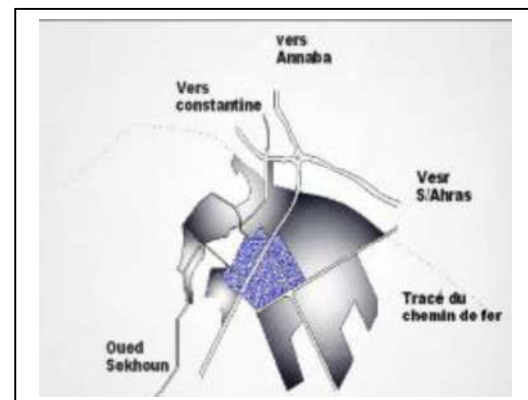
⁴ Rifi Chems Sabah, 2007, logement collectif mécanisme pluriel pour une qualité architecturale singulière

- Durant la période entre 1948 et 1945 la ville n'a pas connu une grande extension à l'exception la cité bon accueil et la cité des jardins



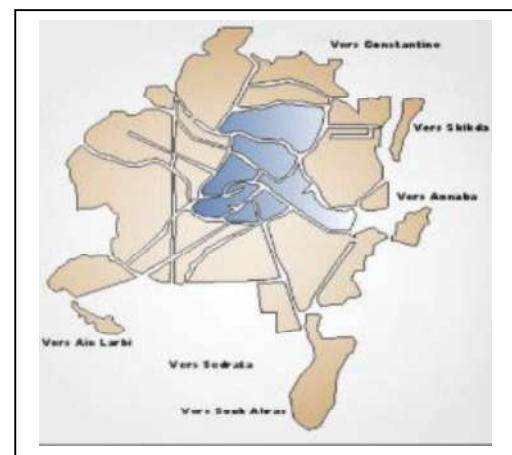
Carte 07 : Guelma en 1948 *Source :* Rifi Chems Sabah, 2007, logement collectif mécanisme pluriel pour une qualité architecturale singulière

- Du 1954 jusqu'à 1960 Guelma a connu le phénomène des bidonvilles du côté Ouest de l'Oued Skhoun et un regroupement du merabet Messoud ainsi que les HLM de l'ancien stade au côté Est de l'Oued Skhoun



Carte 08 : Guelma après l'indépendance *Source :* Rifi Chems Sabah, 2007, logement collectif mécanisme pluriel pour une qualité architecturale singulière

- De 1962 jusqu'à 1978 c'est la période des ZHUN (champs de manœuvre, Gahdour, barra, ..) et la naissance du quartier 19 juin (habitat individuelle auto-construites)
- A partir des années 90 et dès que Guelma a bénéficié du P.D.A.U le programme des villes satellites est lancé (Belkheir, Bendjerah, Khraza)



Carte 09 : Guelma à l'état actuel *Source :* Rifi Chems Sabah, 2007, logement collectif mécanisme pluriel pour une qualité architecturale singulière

VI. L'impact des moyens de transport et de l'accessibilité sur des sites touristiques à Guelma :

VI.A. Transport et tourisme :

- ✓ Le désir de mobilité est présent chez l'humain depuis des temps immémoriaux, mais l'évolution des moyens de transport a complètement changé la nature même de nos déplacements et, en conséquence, des voyages touristiques.
- ✓ Dans l'Europe des années '50, la connexion à un réseau routier de qualité permet à certaines régions comme la Costa Brava (en Espagne) d'assurer leur développement touristique.
- ✓ Depuis les années '60, le dynamisme touristique dépend souvent de bonnes liaisons aériennes.
- ✓ L'avion, le nouveau moyen de transport, va révolutionner le rapport de l'homme à la distance. Il est de loin, le mode le plus efficace pour des grandes distances.
- ✓ Les touristes se déplacent vers une destination, la visitent et en reviennent en utilisant les moyens de transport à leur disposition. Les modalités de ces déplacements peuvent varier quasiment à l'infini.
- ✓ Les touristes s'attendent évidemment à un transport sécuritaire, abordable, fiable, efficace et, de plus en plus, un transport dont l'empreinte écologique est limitée.
- ✓ Le transport touristique est une partie du système de transport. Il fera fonctionner la mobilité touristique.



Figure 63 : Transport à Guelma *Source* : Auteur 2016

VI.B. Transport à Guelma :

Guelma centre de relation régional (taraf Constantine –Annaba –souk ahras) par excellence, facilité d'accessibilité À la ville directement par les Route National N16-N84-N102-N81-N16

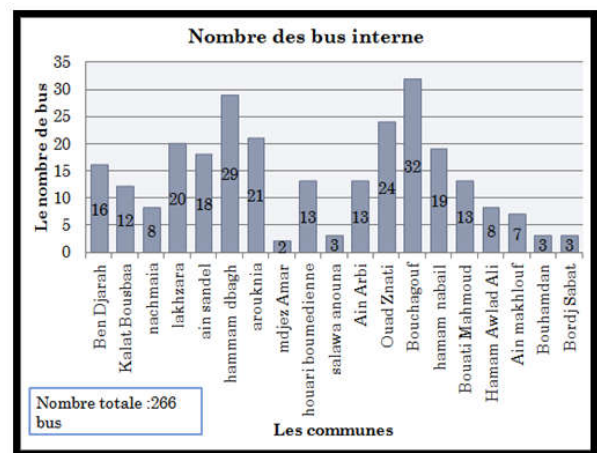


Figure 64 : Statistique du transport à Guelma *Source* : PDAU Guelma

VII. L'impact de la sécurité sur les touristes:

Le rôle du tourisme reste sous-estimé ; souvent, l'intégration des voyages et du tourisme aux structures et aux procédures nationales en cas d'urgence n'est opérée qu'après la survenue d'un incident majeur. Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de l'impact de la sécurité sur notre secteur et de ce que l'on peut faire pour continuer de progresser en ce qui concerne la sûreté, la sécurité et la fluidité des voyages » **a déclaré le Secrétaire général de l'OMT**

- ✓ Pour développer et maintenir un tourisme de qualité, les villes, quel que soit leur profil, doivent veiller à la sécurité des visiteurs et à favoriser la cohabitation avec les résidents.
- ✓ Afin qu'il puisse contribuer à la cohésion économique et sociale, les villes doivent promouvoir un tourisme qui bénéficie à l'ensemble du territoire et non pas uniquement à certains quartiers.
- ✓ L'image de la ville doit être prise en compte dans la stratégie de sécurité et tourisme.

VIII. Diagnostic de la ville de Guelma :

ATOUS	<ul style="list-style-type: none"> • Situation stratégique • Diversité du paysage • Ville conviviale et accueillante • Riche patrimoine en sites historiques, culturels et patrimoine bâti • Richesse de la culture traditionnelle et l'artisanat • Ressources naturelles et fortes diversité écologique et paysagère • les zones d'espaces verts et la zone forestière (30%) du total du territoire
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des sites historiques et culturels • Absence d'entretien des sites historiques, culturels et naturels • Manque des infrastructures touristiques
OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> • Une réserve naturelle, la forêt de Beni Salah, la montagne de Maouna
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sensation de respect à l'environnement • Mauvaise gestion des déchets

Tableau 05: AFOM du territoire de Guelma *Source : Auteur, 2018*

VIII. a. Enjeux pour la ville de Guelma :

Enjeux 01	• Améliorer l'image touristique de la ville de Guelma.
Enjeux 02	• Développer la destination touristique du thermale au tourisme multiple et durable à l'échelle local, national et international.
Enjeux 03	• Diversification des infrastructures touristique
Enjeux 04	• Diversification du réseau de transport
Enjeux 05	• Création des moyens de mobilité doux

Tableau 06: Récapitulatif des enjeux pour la ville de Guelma *Source : Auteur, 2018*

VIII. b. Scénarios pour la ville de Guelma :

- Développer un tourisme naturel de randonnée et de loisir dans la nature.
- Se distinguer par un projet éco-touristique en respectant l'environnement avec des matériaux écologique.

Conclusion :

Guelma dispose d'atouts indéniables pour se faire une destination touristique émergente et durable, la wilaya de Guelma est marquée par un riche patrimoine touristique matériel et immatériel, ainsi que des sites et paysages naturels, montagneux, forestiers très important particuliers

Chapitre 04

L'éco-tourisme, de la théorie à la
pratique

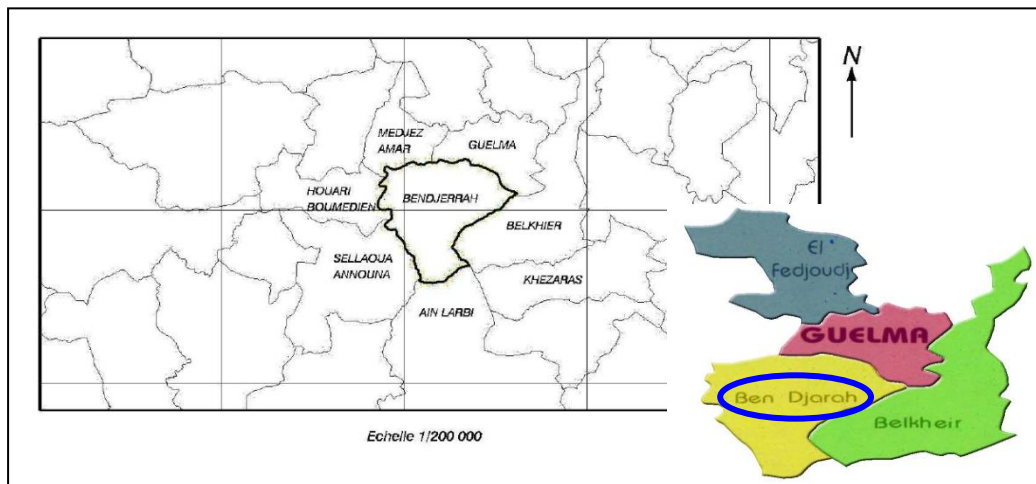
Introduction :

Dans ce dernier chapitre on s'intéresse à faire une présentation et analyse par la méthode AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de la commune de Bendjarrah et la montagne de Maouna, afin d'en tirer des enjeux

I. Zone d'intervention :

I.1. Présentation de la commune de BEN DJERRAH :

I.1.1. Situation et délimitation :



Carte 10: Carte des limites administratives-Commune de Bendjerrah- Guelma

Source : PDEA Guelma, service DUC

Ben Djerrah est une municipalité de la ville de Guelma, en Algérie. Elle est située à Guelma district, au Sud Ouest de la ville. C'est un site qui renferme la forêt d'Ain Sefra, ainsi qu'une importante garnison militaire

I.1.2. Choix de la zone :

Nous avons constaté que la commune de Ben Djerrah présente un déficit dans plusieurs domaines. Renfermant la forêt de Mahouna, et de par son intérêt écologique, floristique et pittoresque, elle mérite largement d'être classée comme zone d'exploitation touristique et économique.

I.1.3. Accessibilité :

La zone d'intervention est accessible par la route wilaya n°162 conduisant au forêt récréative de la Maouna. La distance à parcourir n'est que 4Km.



Carte 11 : Accessibilité a la commune de Ben Djerrah-Guelma-
Source : Google Earth **Traitement :** auteur 2018

I.2. Historique et patrimoine de la commune de Ben Djerrah :

I.2.1. L'antique Thabarbusis :

Les vestiges découverts ont obtenu l'accord de la Commission nationale des monuments et sites, le 24/12/1997, en vue de leur classement, sur un périmètre de plus de 15 ha.

« Restes d'une ancienne ville romaine présentant encore de grandes citernes et une colonne milliaire ».

Les appellations de l'endroit ont changé, à maintes reprises. Au départ, *henchir*, *haouch* ou bordj *Bounar*, puis ferme *Chuchena* ou encore *Guieysse* et enfin hameau HARIDI Saïd, les ruines sont plus connues, dans les textes archéologiques, sous la désignation, surtout, d'Aïn Nechma, du nom d'une source, en contrebas du mamelon, au NE.



Figure 65: Ruines Romaines-Bendjerrah **Source :** Elaggoune Med A 20.01.2012

I.2.2. Ain Safra :

On s'y rend par la route wilayale n°162 qui passe par la localité de Ben Djerrah et continue en direction de la forêt récréative de la Mahouna.

L'ancienne station d'été se trouve sur un coteau supérieur de la montagne précitée. C'est là que les gens aisés avaient, au cours des premières décennies du siècle passé, leurs résidences de villégiature.



Figure 66: Ruines coloniales-Ain Safra **Source :** Elaggoune Med A 20.01.2012

I.2.3. Les ruines du camp français :

C'est le dernier tronçon de la route wilaya n° 162 qui permet d'y parvenir. Vestige de notre lutte armée, elle est installée sur la plus haute montagne, à une altitude à partir de laquelle on découvre, dans toutes les directions, l'ensemble des contrées, voire les plus lointaines



Figure 67: les ruines du camp français **Source :** Elaggoune Med A

I.2.4. La montagne de la Mahouna :

- Le mont de la Mahouna (1411m) constitue le point culminant de toute la partie Nord de l'ex province de Constantine.
- La vue de cette montagne est très intéressante, car de là on peut voir dans toutes les directions à 360°, et sur une longueur qui dépasse les 37 Km en moyenne.
- Le mont de la Makoua est décrit comme un grand visage, aux traits fins ... d'une femme allongée



Figure 68: Montagne de la Maouna **Source :** www.google.com

I.3. Synthèse du diagnostic AFOM :

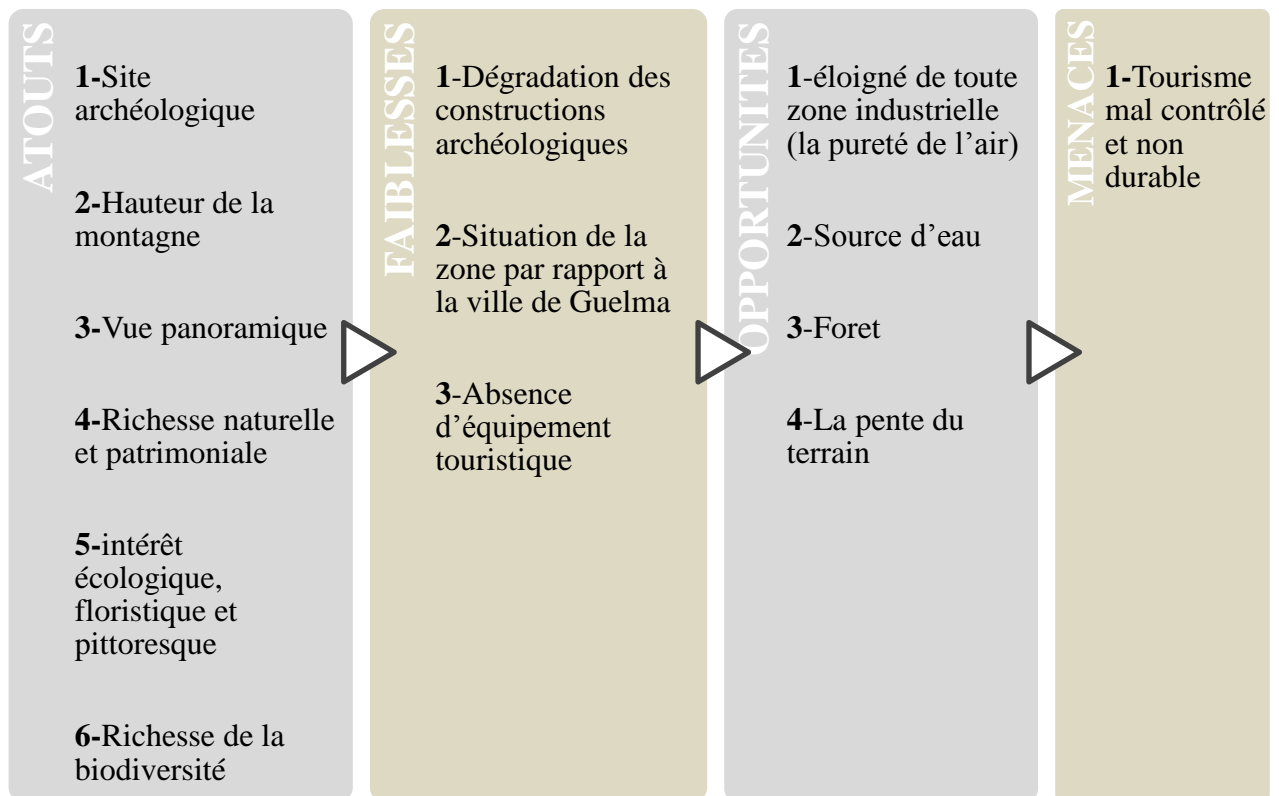


Tableau 07: AFOM de la zone d'intervention **Source :** Auteur, 2018

I.4. Enjeux (Zone d'étude):

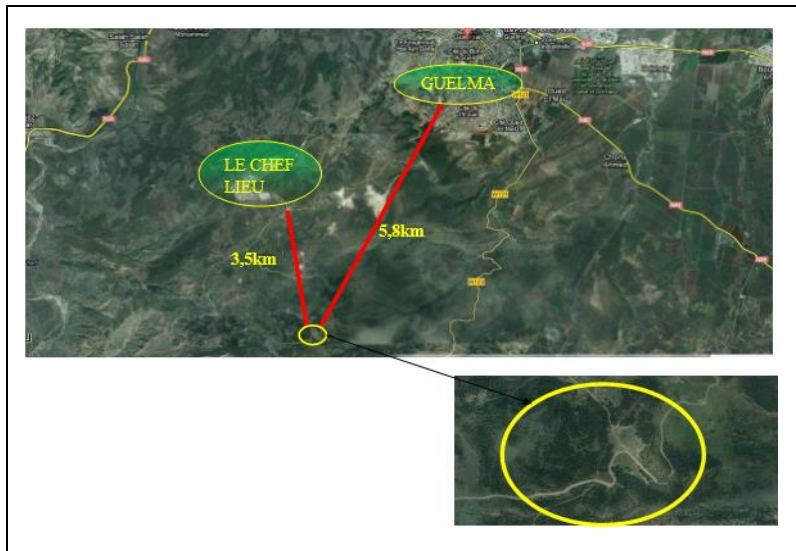
- Entretien des constructions dégradées et en mauvais état
- Créer des équipements d'hébergement, de restauration et d'animation.
- Créer des équipements de sports et de loisirs,
- Accueillir un écotourisme basé sur les potentialités naturelles et culturelles de l'environnement immédiat

II. Terrain d'intervention :

II.1. Analyse du terrain :

II.1.1. Situation et délimitation :

La zone aménageable à court terme est située au sud de Ben Djerrah et au sud de Guelma à 3,5 km de vol d'oiseau du chef lieu de la commune de Ben Djerrah et à 5,8 de distance linéaire de Guelma. Le projet est en plein montagne dans un foret récréatif dont le chêne liège représente la grande partie de végétation



Carte 12 : Situation du terrain-Maouna-Guelma- **Source** : Google Earth **Traitement** : auteur 2018

II.1.2. Choix du terrain:

- ✓ Le terrain choisi est desservi par la route wilaya le n° 162 c'est le seul axe qui relie Guelma et Ben Djerrah à notre zone
- ✓ Le terrain est entouré par les arbres (protégé des vents)
- ✓ Les reliefs de la zone étudiée offrent une variété de vues et de paysage.

II.1.3. Accessibilité :

Le terrain choisi est desservi par la route wilaya le n° 162 de 7m de largeur, c'est le seul axe qui relie Guelma et Ben Djerrah à notre zone, ce dernier se trouve en bonne état et de plus l'existence des nouveaux parkings de part et d'autre au long de la route jusqu'à l'arrivée au sommet.

On peut l'accéder aussi par une autre piste en mauvais état et nécessite des travaux de revêtement.



Figure 69: Route 162
Source : Auteur, 2018

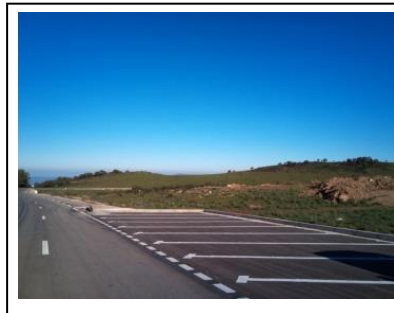


Figure 70: Parking à l'extrémité de la route
Source : Auteur, 2018



Figure 71: Route en mauvais état
Source : Auteur, 2018

II.2. Etude climatologique :

II.2.1. Les données climatiques de Guelma :

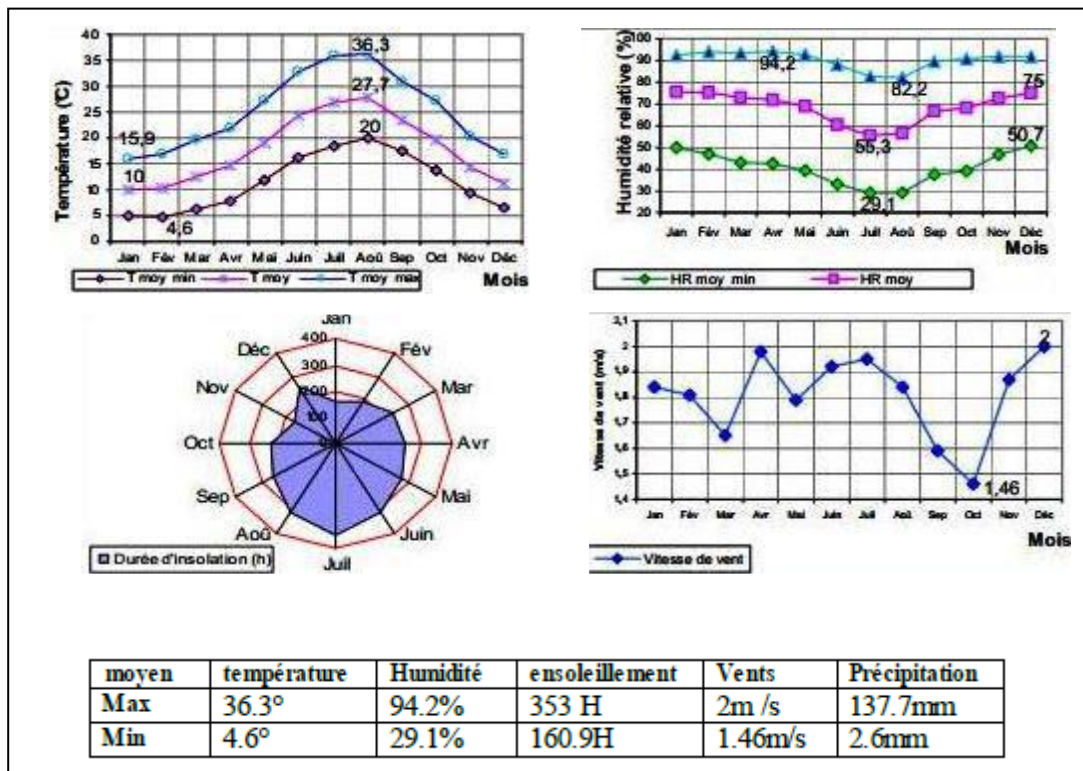
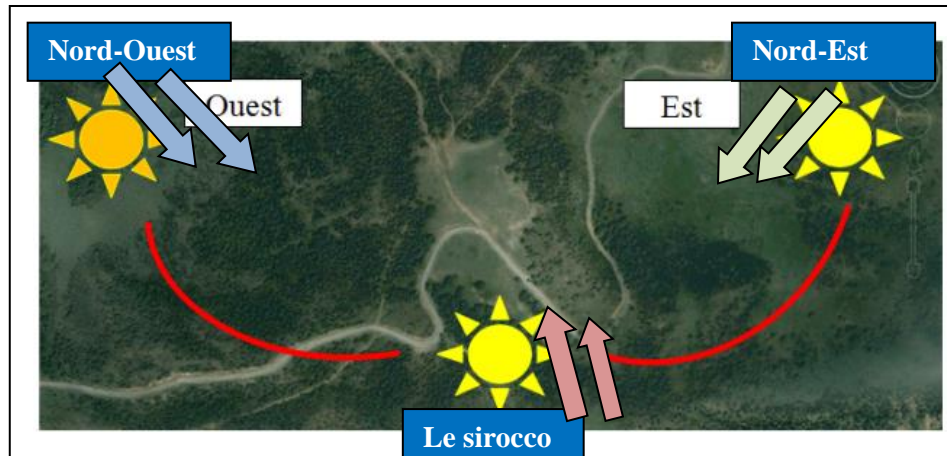


Tableau 08: Données climatiques de la ville de Guelma *Source : www.google.com*

II.2.2. Pluviométrie :

Plus l'altitude augmente plus la pluviométrie augmente (l'année 2009 : la pluviométrie annuelle est de 627 mm/an à la station d'Ain Larbi).

Les précipitations de la région sont d'origine orographique.



Carte 13 : Données climatique du terrain **Source** : Google Earth
Traitement : auteur 2018

✓ Sirocco

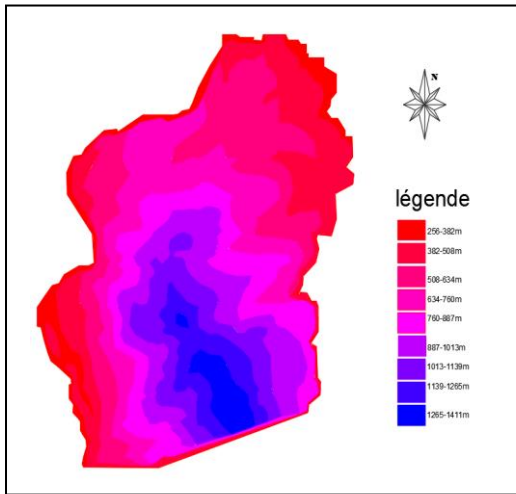
Le sirocco est un vent chaud et sec.

II.3. Caractéristiques Naturelles :

II.3.1. Caractéristiques morphologiques :

- **Forme** : feuille d'une plante
- **Surface** : 140 ha (60 ha sans forêt)
- **Pluviométrie** : 627 mm/an
- **Nature du sol**: d'argiles, de calcaires et des marnes
- **Couvert végétal** : broussailles et le chêne liège. Leur protection est indispensable non seulement pour la protection de la nature mais pour servir les activités touristiques.
- **Les servitudes naturelles:**
 - Forêts
 - Déclivité forte (forte pente)

II.3.2. Caractéristiques topographiques :



Carte 14 : Carte topographique de la Maouna **Source :** Direction des forêts Guelma

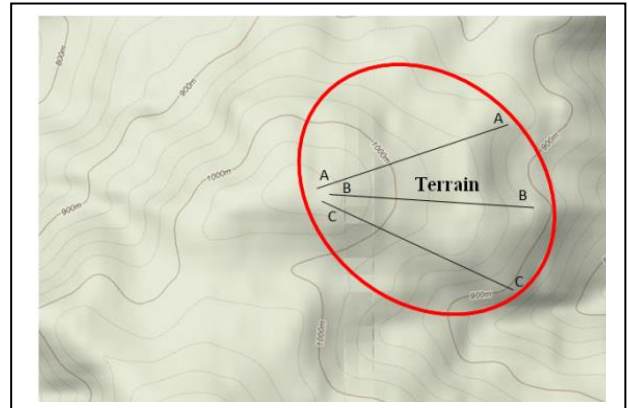


Figure 72: Relief, **Source:** Google Earth, 2018

- Le relief dans ce site est généralement accidenté, Les pentes qui délimitent la zone étudiée offrent une variété de vues et de paysages.
- Le terrain d'intervention est d'une pente qui varie entre 1% à 6%
- Le terrain est un plateau entouré par des arbres donc il est bien protégé

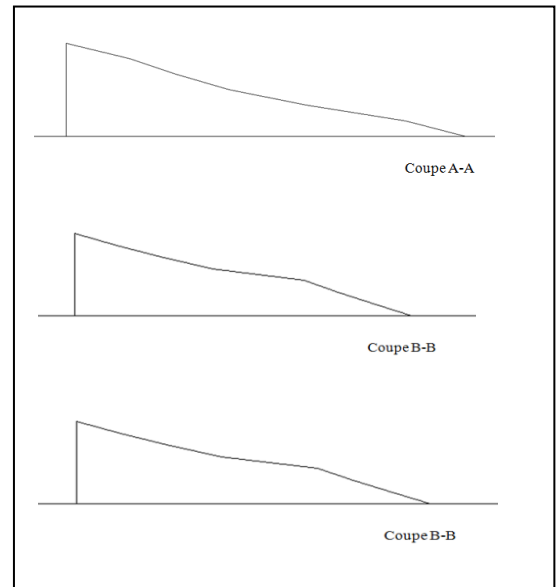


Figure 73: Coupe, **Source:** Auteur 2018



Figure 74: Paysage du terrain, **Source:** Auteur 2018

III. Programmation :

III.1. Capacité d'accueil :

Le nombre total de lits dans la Z.E.S.T. est ainsi estimé à 36 lits / hectare donc pour 10 ha il faut 360 lits. Cette densité est liée également aux caractéristiques du site. L'aménagement prévu doit répondre aux exigences suivantes :

- Préserver la nature avec une desserte limitée et adéquate.
- Construire les unités touristiques avec des matériaux locaux. (liège)
- Promouvoir des constructions de faibles hauteurs
- Intégrer les exigences du confort naturel tel que l'aération, la ventilation, le chauffage, l'utilisation et le traitement de l'eau.

Les axes à développer sont les suivantes :

- Créer des équipements d'hébergement, de restauration et d'animation pour conforter et développer le tourisme montagnard.
- Créer des équipements de sports et de loisirs
- Accueillir un écotourisme basé sur les potentialités naturelles et culturelles de l'environnement immédiat.

III.2. le programme :

«Programmer, c'est qualifier plutôt que quantifier»¹

III.3.a. La répartition d'hébergements :

La répartition d'hébergements est basée sur 3 critères :

1. le genre de touriste
2. les types de familles algériennes
3. les préférences des touristes

1- le genre de touriste :

- Les jeunes : camping
- Les passagers : camping

¹ HENRI-CHARLES BARNÈDE, un programmeur de Pro-Développement

- La colonie de vacances : chalets et camping
- Les familles : les chalets et les bungalows

Donc : 20% (100 lits) → camping

80% (280 lits) → chalets +bungalows

2- les types des familles

Pour savoir les types des familles selon leurs nombres d'individus nous avons fait une enquête sociologique les résultats sont les suivant :

Type n° 1 représente 35% de la totalité des familles algériennes

Se composent de 4 personnes (4lits) → chalets +bungalows

Type n° 2 représente 40% de la totalité des familles algériennes

Se composent de 6 personnes (6lits) → chalets +bungalows

Type n° 3 représente 25% de la totalité des familles algériennes

Se composent de 8 personnes (8lits) → chalets

3- les préférences des touristes :

D'après un sondage que nous avons fait sur les préférences du mode d'hébergements

(On a travaillé sur 10 familles pour les 2 premières types) le résultat trouver est :

Type n° 1 7 sur 10 préfèrent bungalows

3 sur 10 préfèrent chalet

Donc : 70% (68 lits) → 17 bungalows de type1 (1chambre+séjour)

30% (32 lits) → 8 appartements type F3

Type n° 2 6 sur 10 préfèrent bungalows

4 sur 10 préfèrent chalet

Donc : 60% (66lits) → 11 bungalows type 2(2 chambres + séjour)

40% (42lits) → 7 appartements type F4

Type n° 3 Sans sondage → chalets

64 lits → 9 appartements de type F5

Synthèse : on a besoin de :

- 8 appartements type F3
- 8 appartements type F4
- 8 appartements type F5 les préférences des touristes
- 17 bungalows type 1(1chambre+séjour)
- 11 bungalows type 2(2 chambres + séjour)

III.2.b. Programme retenu :

Nature des locaux	Nombre d'unités	Surface unitaire m ²	Nombre de niveaux
<u>A- Hébergement:</u>			
<u>Bungalow :</u>			
- Type 1 :1chambre+séjour	17	55	RDC
-Type 2 : 2 chambres+séjour	11	71	RDC
<u>Chalet:</u>			
-Type1: F3 (séjour+ 2 chambres)	08	67	R+1
-Type2: F4 (séjour+ 3chambres)	08	83	R+1
-Type3: F5 (séjour+ 4chambres)	08	99	R+1
<u>Le camping:</u>			
<u>B-Services clientèle :</u>		64	RDC
<u>1- Bâti</u>			
• Administration	01		
• Pc sécurité	02		
• Salle de prière	02		
<u>2- Voirie</u>			
<u>3- Espaces verts</u>			
<u>C- Espace de détente et de loisir:</u>			Sous-sol + RDC
• Restaurant	00		
• Cafétéria	00		
• Placette	01		
• Centre hippique	01		

<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre en plein aire • Parc d'attraction • Parc aquatique • Centre de loisir • Centre commercial • Les aires de jeux 	01		
<ul style="list-style-type: none"> • Parc d'attraction 	01		
<ul style="list-style-type: none"> • Parc aquatique 	01		
<ul style="list-style-type: none"> • Centre de loisir 	01		
<ul style="list-style-type: none"> • Centre commercial 			
<ul style="list-style-type: none"> • Les aires de jeux 			
D- Infrastructure sportif			
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de hand ball 	01	40m*20m	/
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de basket ball 	01	28m*15m	
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de tennis 	02	23.78m * 10.97m	
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de volley ball 	01	18m*9m	
E- Stationnement:			
<ul style="list-style-type: none"> • Parking pour les touristes 			/
<ul style="list-style-type: none"> • Parking pour le personnel 			
<ul style="list-style-type: none"> • Parking des navettes 			
<ul style="list-style-type: none"> • Parking vélo 			

Tableau 09: Programme retenu *Source : Auteur, 2018*

III.2.c. Description du programme retenu :

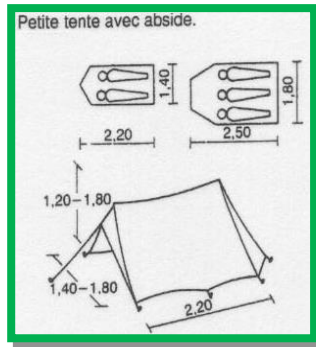
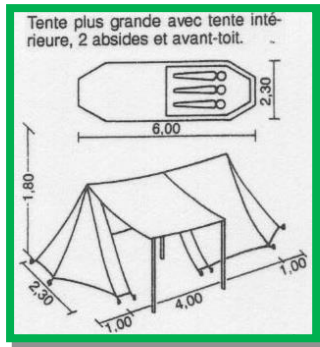
Types d'hébergement	Unité	Nombre d'unités	Nombre de lits par unité	Nombre total de lits
Bungalow	Type N° 1	17	02	34
	Type N° 2	11	04	44
Chalet	Type N° 1	08	04	32
	Type N° 2	08	07	56
	Type N° 3	08	10	80
Total Z.E.S.T.				246

Tableau 10: Description du programme *Source : Auteur, 2018*

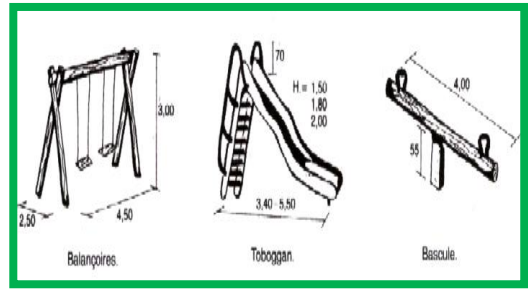
Nature des locaux	Surface unitaire m ²	Nature des locaux	Surface unitaire m ²
<u>les bungalows :</u>		<u>Les chalets:</u>	
<u>Type 01:</u>		<u>Type 1 :F3</u>	
• Séjour	18	• Séjour.	18
• Kitchenette.	06	• Cuisine	12
• SDB+WC	05	• SDB+WC	05
• Chambre	16	• 2Chambre	16*2
• Terrasse	10	<u>Type 2 :F4</u>	18
<u>Type 02:</u>	18	• Séjour.	12
• Séjour	06	• Cuisine	05
• Kitchenette	05	• SDB+WC	16*3
• SDB+WC.	16	• 3Chambre	18
• 2Chambre.	10	<u>Type 3 :F5</u>	12
• Terrasse		• Séjour.	05
		• Cuisine	16*4
		• SDB+WC	
<u>Centre hippique:</u>			
• Ecurie	1000		
• Poste de moniteurs	15		
• Grange	20		
• Sellerie	20		
• Petit carrière	1000		
• Grand carrière	2000		

Tableau 11: Détails du programme retenu *Source : Auteur, 2018*

Le camping :

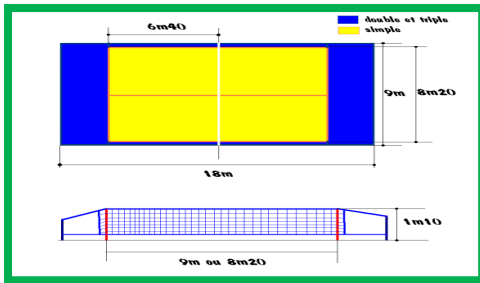


Aire de jeux :

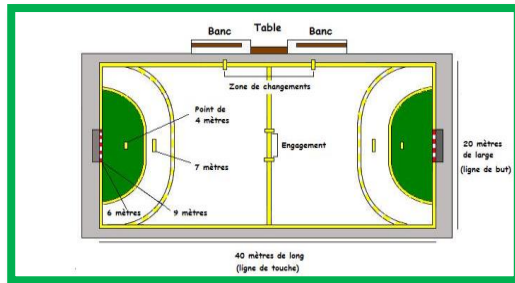


Les terrains de sports :

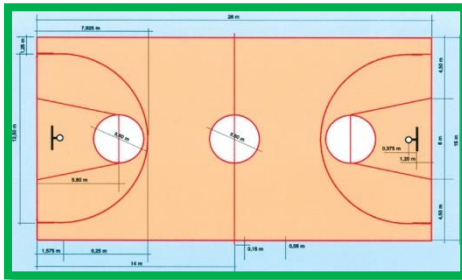
Terrain de volley Ball : 18m * 9m



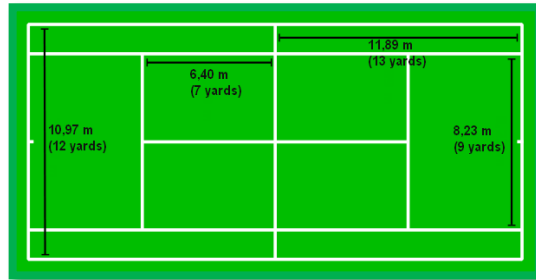
Terrain de handball : 40m * 20m



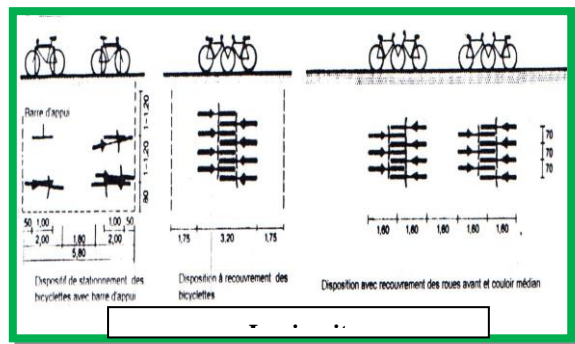
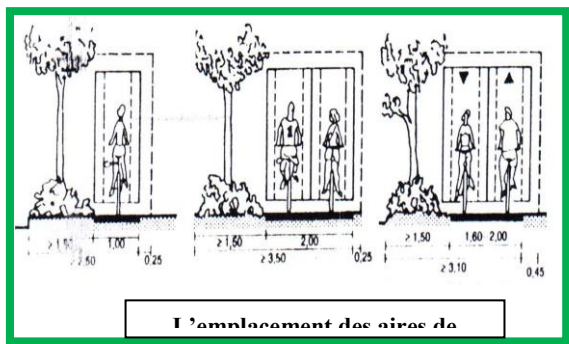
Terrain de basketball : 28m * 15m



Terrain de tennis : 23.78m * 10.97m

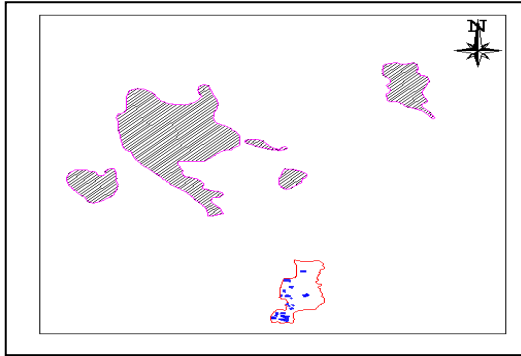


Parking de bicyclette :

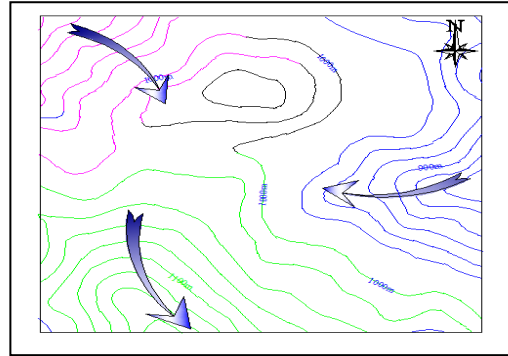


II. Etapes de la conception :

Les différentes étapes sont :



Le repérage des espaces libres dans notre terrain et situer les ruines par rapport au site.



Indication des directions des pentes pour choisir le bon emplacement et la bonne orientation de notre projet.

IV.1. Choix de la méthode de conception:

➤ La métaphore :

La métaphore en architecture n'est pas seulement un outil de représentation mais aussi de conception. Elle constitue un outil de départ pour toute création architecturale

- La forme du terrain est une feuille de plante, on suivant la méthode métaphore les axes réfèrent aux nervures de la feuille qui vont devenir les axes du terrain : la nervure principale c'est l'axe principal et les nervures secondaire c'est les axes secondaires
- Les gouttes d'eau symbole de la vie sont les groupements d'hébergement (bangalow et chalets)
- La fourmi, symbole d'activité sera le centre de loisir et de détente (sport, patinage...)
- Le papillon posé sur la feuille qui exprime la transformation (par analogie de la vie de cet animal), la signification associé avec le papillon met l'accent sur la séparation entre zone calme (hébergement) et zone bruyante (commerce, consommation, activité...), ci-dessus le schéma explicatif.

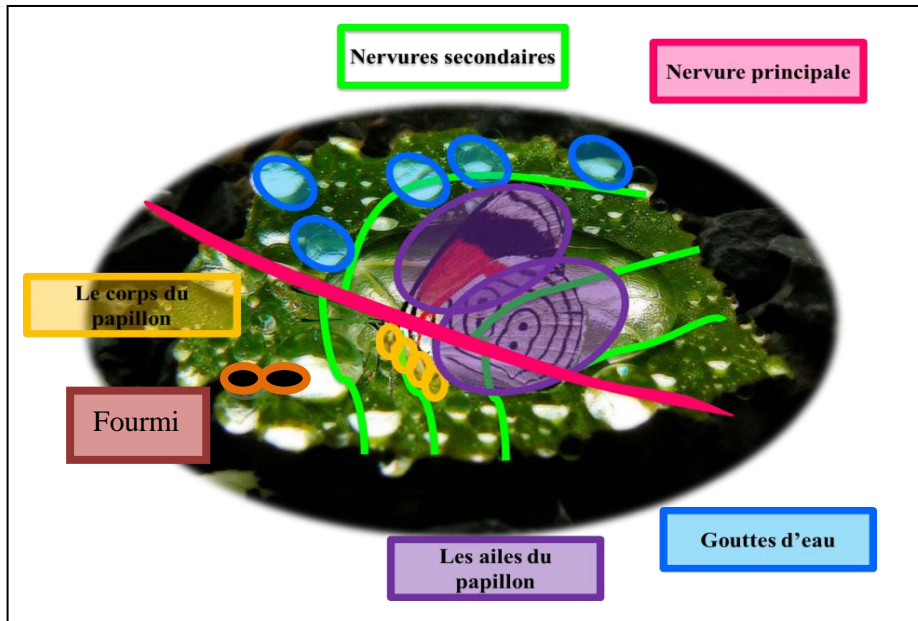


Figure 75: Schéma explicatif du concept, Source: Auteur 2018

IV.2. Principe d'organisation :

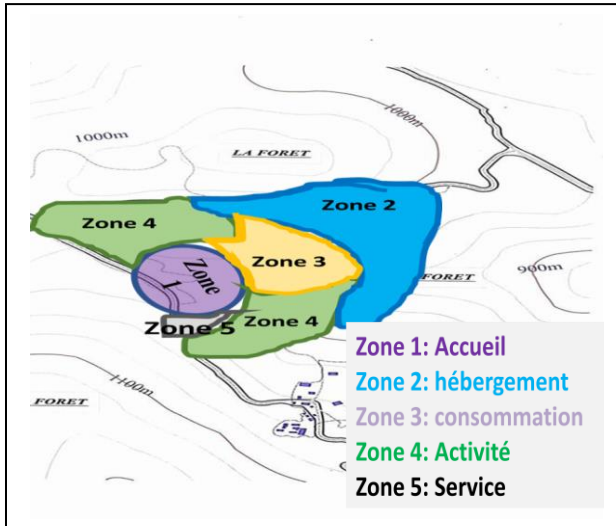


Figure 76: Principe d'organisation, Source: Auteur 2018

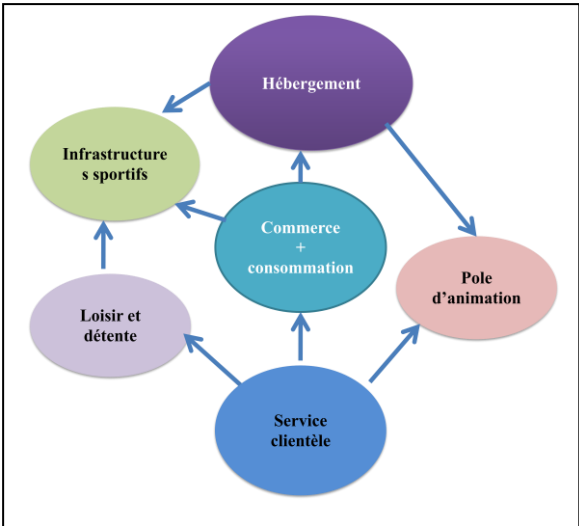


Figure 77: Organigramme spatial, Source: Auteur 2018

IV.3. Zoning :

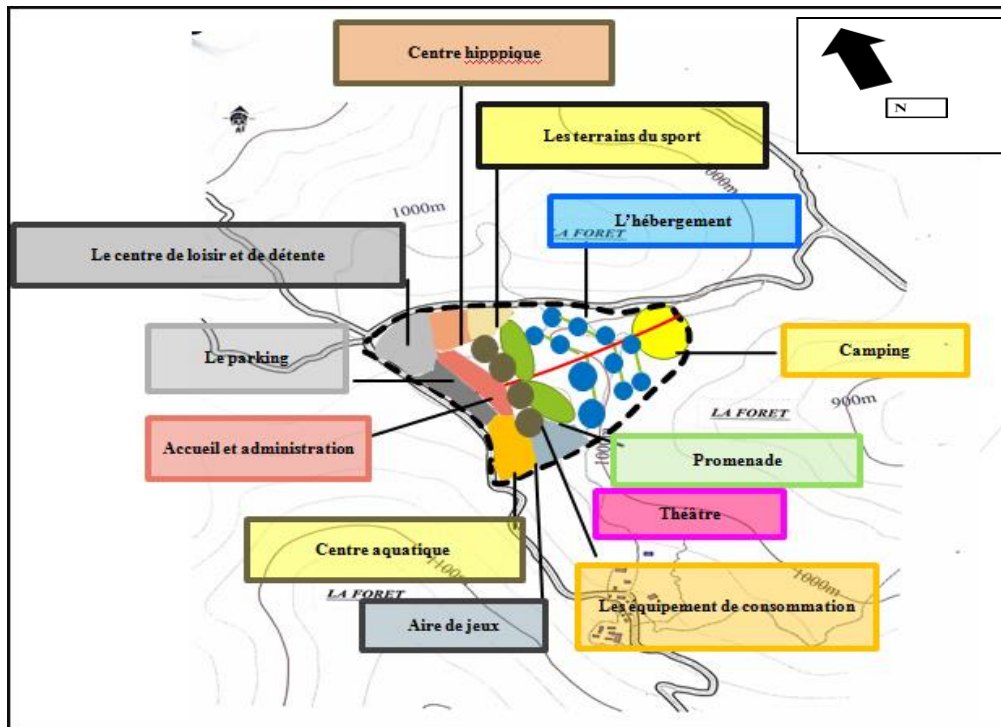


Figure 78: Le zoning, Source: Auteur 2018

IV.4. Plan de masse :



Figure 79: Plan de masse du projet, Source: Auteur 2018

V. Techniques et recommandations :

V.1. Arsenal juridique :

Loi N° 2003-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

CHAPITRE II : Section 1

Art. 10. - Les zones d'expansion et sites touristiques sont classés zones touristiques protégées et sont soumis, à ce titre, aux mesures de protection particulières ci-après:

- L'occupation et l'exploitation des terrains situés à l'intérieur de ces zones et sites dans le respect des règles d'aménagement et d'urbanisme,
- La préservation des zones d'expansion et sites touristiques contre toutes les formes de pollution de l'environnement et de dégradation des ressources naturelles et culturelles,
- L'implication des citoyens dans la sauvegarde du patrimoine et des potentialités touristiques,
- L'interdiction de l'exercice de toute activité incompatible avec l'activité touristique

Loi N° 04-03 du 5 Joumada El Oula 1425 correspondant au 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable.

II : Chapitre 1 TITRE II : Chapitre 1

Art. 10. — Les plans d'aménagement du territoire de wilaya prescrivent les occupations des espaces en matière de réalisation des infrastructures socio-économiques selon la typologie des espaces, la densité des zones de montagnes et les éventuels risques naturels.

Art. 13. — Il est créé un fond pour le développement des zones de montagnes dénommé "fonds pour la montagne". Ce fonds est destiné à soutenir le financement des activités et opérations visant la protection, la promotion et l'habilitation des zones de montagnes ainsi que les différentes études y afférentes.

Les ressources du "fonds pour la montagne" et les modalités de leur affectation sont fixées par la loi de finances.

Tableau 12: réglementation et arsenal juridique concernant l'écotourisme montagnard *Source :*
Journal officiel, N°11, 42ème année

V.2. Structure :

a. Le bois lamellé-collé² :

a.1. Définition :

Le bois lamellé collé est le procédé le plus utilisé dans la construction bois. C'est une technique dérivée du sciage, qui consiste en un aboutage de grande longueur de lamelles de bois ayant en général des caractéristiques mécaniques, hygrométriques, et une densité très proches. Le bois lamellé-collé peut atteindre des portées très importantes, jusqu'à 180 mètres, contrairement au bois massif dont les portées sont limitées à la hauteur de l'arbre



Figure 80: Bois lamellé collé,

Source:

<http://philippe.berger2.free.fr/Bois/Cours/BLC/BLC.htm>

a.2. Caractéristiques :

- Force portante
- Stabilité dimensionnelle Rapidité de mise en œuvre
- Qualité des surfaces
- Poids réduit Facilité de réaliser de nombreux ensembles préfabriqués Multitude de formes
- Compacité et résistance élevée Polyvalence des conceptions architecturales
- Grande résistance au feu

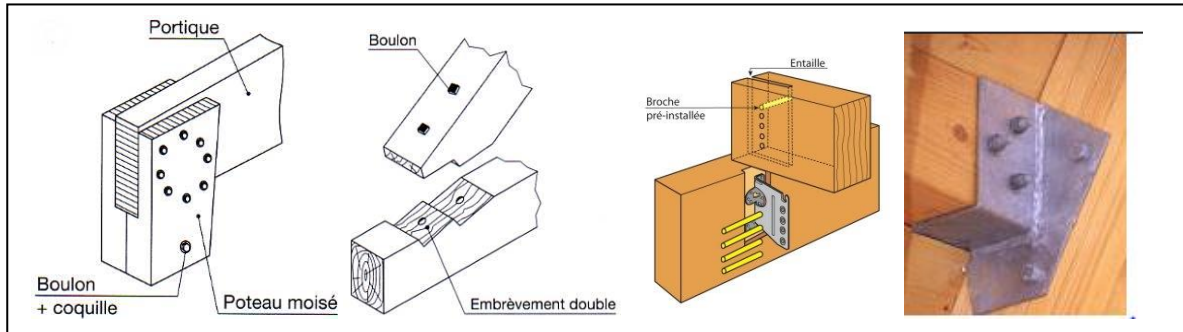
a.3. La fabrication de lamellé collé :

- L'empaillage
- Le séchage de bois
- Le boutage : assemblage des lamelles entre elle bout à bout
- Le raboutages des lamelles
- Serrage des lamelles
- Taillage et finition



Figure 81: Panneau structurale en bois, **Source:** www.google.com

² <http://philippe.berger2.free.fr/Bois/Cours/BLC/BLC.htm>

a.4. Assemblage :**Figure 82:** Détails d'assemblage du bois lamellé collé

Source: <http://philippe.berger2.free.fr/Bois/Cours/BLC/BLC.htm>

b. Revêtements des sols :

- Concernant les voies piétonnes nous avons proposé du pavage par la pierre naturelle.
- Pour les voies mécaniques on a opté pour le Végécol (un liant végétal pouvant se substituer au bitume lors de la construction de routes, de places ou de pistes cyclables, le Végécol est fabriqué à partir de matières premières renouvelables provenant de l'agriculture)

c. La végétation :

- Par la création des espaces verts, car elle contribue en milieu urbain à favoriser les échanges sociaux grâce aux activités qui peuvent y être organisées

d. Les points d'eau :

- L'utilisation de ces derniers pour rafraîchir l'air ambiant

e. Les énergies renouvelables :

- En utilisant les panneaux photovoltaïques et les micros éoliennes

V.3. Comment minimiser l'impact de projet sur l'environnement :

- Profiter au maximum de l'éclairage naturel par la bonne implantation et la bonne orientation des constructions
- Utilisation des matériaux écologiques et recyclables (bois, liège, paille, bambou, pierres, marbres ...)
- Modes de construction Écologique :

➤ **Système passif :**

Monomurs ,Murs trombe , toiture végétale , Façade ventilée , double vitrage , cour intérieur , ventilation croisée, Instalation d'auvents , de volets ou de stores, d'avant toits

➤ **Système actif :**

- Panneaux solaires thermique ou photovoltaïque, récupération des eaux pluviales et des eaux usées, les micros éoliennes, la biomasse, l'énergie géothermique (énergies renouvelables)
- Récupération des déchets ménager en faisant attention au : triage / recyclage /compostage par la sélection des ordures et des déchets ménager selon la matière physique des déchets,
- Pour gestion des eaux usées (vannes / sanitaires) soit on les reliées avec l'existant soit on créer des Fosse septique

❖ **Le low Tech :**

L'anglicisme low-tech ou basse technologie, par opposition à high-tech, est attribué à des techniques apparemment simples, économiques et populaires. Elles peuvent faire appel au recyclage de machines récemment tombées en désuétude.

Utilisation des matériaux pauvres, construction des bâtiments résolument contemporains, en harmonie souvent avec le cadre de vie. ³

Conclusion :

Arrivant à la fin de ce travail, la concrétisation de toutes les informations récoltées aux chapitres précédents, a pris forme, où nous avons essayé de développer une nouvelle manière d'aborder une recherche architecturale, par une approche métaphorique.

³ [Simone Schleifer](#), 2011, Architecture écologique pour maisons d'aujourd'hui, [Place des Victoires](#), p221

Conclusion de la deuxième partie :

Nous avons abouti, dans cette partie, à concrétiser toutes les informations théoriques acquises sur notre thème de recherche, et les exprimer par un projet architectural qui répond aux exigences du site et vérifie les objectifs de départ. Cette partie vient clôturer ce travail qui ouvre d'autres perspectives sur la manière d'aborder l'écotourisme, afin de nous rappelons que les propositions de promotion du tourisme en Algérie doivent obéir au souci de protection et de préservation de la nature en plus du caractère socio-économique qu'elles procurent , elles doivent renforcer les conditions d'accueil des touristes, ainsi qu'améliorer et diversifier le produit touristique, dans le cadre d'une politique en faveur d'un développement durable

Bibliographie :

01 / ouvrages :

- **AMALOU. P, BARIOULET. H. et VELLAS. F, 2001**, Tourisme, éthique et développement », Paris, Edition : l'Harmattan.
- **PY. P, 2007**, Le tourisme: un phénomène économique, Edition : Documentation Française, 182 p.
- **IZARD J.L., 2006**, Urbanisme écologique : principes du développement durable, ENSA, Marseille
- **Programme des Nations Unies pour l'environnement et Organisation mondiale du tourisme, 2006**, Vers un tourisme durable, guide à l'usage des décideurs, 223 pages
- **A.Mesplier, P.Bloc- Duraffour, 2005**, le tourisme dans le monde. 6eme édition, Bréal

2/ Thèses et mémoires :

- **BOUZAHER LALOUANI Soumia, (2015)**, Un aménagement durable par un projet écotouristique, Université Mohamed Khider – Biskra
- **BELBACHA Mohamed Lamine. (2011)**, la capacité de charge touristique au sein de la démarche du projet urbain pour un tourisme durable : -cas de Constantine- université mentouri de Constantine
- **MAHDID Soumia, (2012)**, Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural -Le cas de la ville historique de Tlemcen, Université Abou Baker Belkaid -Tlemcen
- **CHABBI Karima, (2012)**, essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de Chataibi, université Badji Mokhtar Annaba
- **BOUDRA Messaoud**, renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain université Mentouri de Constantine
- **BOUTAFENOUCHEH Souhila,(2011)**, littoral jijelien entre impératifs du développement touristique et préoccupations environnementales, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme / Alger
- **AOULMI. S (2007)** : Tourisme et développement durable : cas d'étude : la région d'Annaba. Département d'architecture. Université d'Annaba.

- **HALL normand**, (2003). Bulletin spécial de l'association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement .Écotourisme, tourisme durable, tourisme responsable ou tourisme équitable ?
- **Mébirouk. H.** le tourisme secteur de l'économie et du développement durable la promotion des zones d'expansion touristiques dans l'agglomération Annabie. (Acte du séminaire). Laboratoire d'architecture et d'urbanisme. Université d'Annaba.
- **GOURIJA. S**, (2007) « Tourisme et développement durable : quelles conjugaisons ? Cas du Maroc »
- **Rifi Chems Sabah**, 2007, logement collectif mécanisme pluriel pour une qualité architecturale singulière

03/ Webographie :

- Google earth
- <http://www.WIKIPEDIA.fr>.
- <http://www.tourismeculturel.net>.
- http://www.tourisme.info/dossiers/tourisme_durable.pdf
- <http://www.lejournaldelemploi.dz/actualite/emploi-news/323-tourisme-en-alg%C3%A9rie,->
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient2.htm>
- <http://www.ecologie.com>
- <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/ecotourisme/doc-omt-pnue.htm>
- <http://www.world-tourism.org/facts/menu.html>
- <http://fr.slideshare.net/> l'accueil de la clientèle
- <http://www.onat.dz/spip.php?article366>
- <http://www.andt-dz.org/?action=formunik&type=menu&idformunik=45>
- http://www.ambassadealgerie.ch/CS08/algerie_hote_d_honneur_comptoir_suisse_2008_03.ht
- <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm>
- <http://www2.unwto.org/fr>
- <http://fr.unesco.org/>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

- <http://www.futura-sciences.com/>
- <http://www.un.org/fr/index.html>
- <https://www.service-public.fr>
- <http://www.kherdja.com>
- <http://www.oasisdenoria.com/>
- <http://www.villagesnature.com/>
- <http://www.andi.dz>
- <http://planbleu.org/fr/activites/tourisme>

04/ Autres sources :

- Direction d'urbanisme Guelma
- Direction du tourisme et de l'artisanat Guelma
- Direction des forêts Guelma
- Journal Officiel-direction du tourisme et de l'artisanat
- PDAU Guelma

Annexe : Exemple du questionnaire

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Université 08 Mai 1945 -Guelma-

Faculté des sciences et technologie

Département d'Architecture et d'urbanisme

Les questions :1/ Vous êtes : Homme Femme 2/ Vous avez: 20 à 40 ans 40 à 60 ans + 60

3/ Votre profession :

4/ Qu'est-ce que vous en dites sur la politique algérienne de tourisme à travers les infrastructures touristiques existantes: donnez une note sur 10 : -5 5-10

5/ Que vous dites sur le cas de tourisme de notre pays :

Peu réussit Moyen Bon Très réussit

6/ Quelle est la forme de tourisme qui vous attire :

Thermale Culturel Montagnes Autre

Pourquoi?

7/ Parlant de tourisme de montagne de la région de « **Maouna** », à ce que les infrastructures de ce dernier sont au niveau de vos besoins ? Oui Non

Si non, pourquoi?

8/ D'après vous, Que signifie le mot « montagne » : Aire pure Verdure Loisir

Autre

9/ Êtes-vous habitué de faire des visites à la montagne : Oui Non

Si oui, quels types de visites :

10/ Trouvez-vous que la montagne de « **Maouna** » est adéquate pour une relance de tourisme et de développement locale de la région : Oui Non

Si non, pourquoi.....

11/ Avez-vous trouvé des difficultés pour accéder à la région : Oui Non

Si oui pour quoi :

.....

12/ Comment avez-vous entendu parler de ce lieu :

Bouche à oreille Média Internet Autre.....

13/ visitez-vous le lieu d'une manière : Régulière Irrégulière

Préciser :

14/ Pour quelle raison visitez-vous le lieu : Observer la nature Sport
Loisir Faire jouer les enfants Autre.....

15/ Quelles sont les services que vous souhaitez intégrer dans la région?

Hébergement Commerce sport loisir

Autres.....

16/ Qu'est ce que vous préférez ?

Hôtel Bungalow chalet camping

Autres.....

17/ Dans quelle période de l'année préférez-vous venir ?

Hiver Printemps Eté Automne

Pourquoi:.....

18/ Comment préférez-vous venir ? Seul avec des amis En famille